



Photo : AFP Publié le vendredi 30 septembre 2016 à 06h55 - Mis à jour le vendredi 30 septembre 2016 à 06h56

Le gouvernement congolais a accusé jeudi l'administration américaine de préparer le "chaos" en République démocratique du Congo (RDC) au lendemain des sanctions financières américaines contre deux hauts responsables militaires congolais

BURUNDI :

Les situations au Burundi et en Libye intéressent le conseil des Droits de l'homme de l'ONU

<http://www.africitelegraph.com/situations-burundi-libye-interessent-conseil-droits-de-lhomme-de-lonu/>

La grande majorité des violations au Burundi ont été commises par les organes de l'État, affirme la mission d'experts indépendants sur ce pays.

Le Conseil des droits de l'homme a tenu, mercredi après-midi, un dialogue renforcé sur la situation des droits de l'homme au Burundi, en présence des trois membres de la mission d'experts indépendants sur le Burundi qui ont présenté leur rapport en soulignant que la grande majorité des violations constatées au Burundi avaient été commises par les organes de l'État. Le Conseil a ensuite entamé son débat interactif sur l'assistance technique et le renforcement des capacités afin d'améliorer la situation des droits de l'homme en Libye, en entendant une mise à jour orale de la Haut-Commissaire adjointe aux droits de l'homme, Mme Kate Gilmore, ainsi qu'une déclaration de M. Martin Kobler, Représentant spécial du Secrétaire général pour la Libye et chef de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL).

Le Burundi – par la voix de son Ministre des droits de l'homme, des affaires sociales et du genre, qui a réfuté en bloc les allégations du rapport du groupe d'experts indépendants – ainsi que la Libye sont intervenues en tant que pays concernés. Ont également fait des déclarations des représentants de l'organisation SOS Torture Burundi et de la Commission nationale indépendante des droits de l'homme du Burundi.

De nombreuses délégations* sont intervenues dans le cadre du débat sur le Burundi. À l'instar de l'Union européenne, la majorité d'entre elles ont fait part de leurs profondes préoccupations face aux violations graves et systématiques des droits de l'homme, commises principalement par des membres des forces de sécurité gouvernementales dans un climat d'impunité totale. Au nom du Groupe africain, l'Afrique du Sud s'est pour sa part félicitée du dialogue inter-burundais initié par le Gouvernement burundais et lui a demandé de poursuivre cette initiative, avant de dénoncer le gel par les partenaires du Burundi de l'aide qui était octroyée à ce pays. De nombreuses délégations ont apporté leur soutien à la création d'une commission d'enquête afin de faire la lumière sur les crimes commis, comme le proposera un projet de résolution soumis à la présente session du Conseil, selon ce qu'a indiqué la délégation autrichienne, au nom d'un groupe de pays. Compte tenu des violations en cause, plusieurs délégations ont estimé que le statut du Burundi (en tant que membre) au sein du Conseil devrait être réexaminé.

La Mission d'experts indépendants des Nations Unies sur le Burundi a été établie par le Conseil des droits de l'homme le 17 décembre dernier, les trois experts indépendants nommés pour mener cette enquête étant M. Christof Heyns, Rapporteur spécial des Nations Unies sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires, Mme Maya Sahli-Fadel, Rapporteuse spéciale de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples sur les réfugiés, les demandeurs d'asile, les migrants et les personnes déplacées et M. Pablo de Greiff, Rapporteur spécial des Nations Unies sur la promotion de la vérité, la justice, la réparation et des garanties de non-répétition, qui ont tous trois participé au dialogue renforcé de cet après-midi.

Dans sa mise à jour orale sur la situation des droits de l'homme en Libye, Mme Gilmore a déclaré que ces six derniers mois, la situation ne s'est pas réellement améliorée; les factions en conflit continuent d'afficher peu d'intérêt pour les civils, a-t-elle fait observer. Dans toute la Libye, les zones habitées ont vu le déploiement d'artillerie lourde sans que des précautions suffisantes soient prises pour épargner la population civile, a-t-elle insisté. Elle a par ailleurs signalé que les migrants, réfugiés et demandeurs d'asile sont eux aussi arbitrairement détenus dans des centres de détention dans des conditions absolument insoutenables. Des migrants cherchant à quitter la Libye par la mer font état d'abus durant ou après leur interception par des bateaux supposés être des gardes-côtes libyens, a indiqué Mme Gilmore, avant de réitérer la recommandation du Haut-Commissariat exhortant le Conseil à envisager l'établissement d'une procédure spéciale et la nomination d'un expert indépendant sur la Libye pour examiner la situation des droits de l'homme et les progrès dans la reddition de comptes. Le Représentant spécial du Secrétaire général pour la Libye a indiqué souscrire totalement aux observations de la Haut-Commissaire adjointe.

En fin de séance, la Fédération de Russie a exercé son droit de réponse.

Demain matin, le Conseil achèvera l'examen de la question de l'assistance technique et du renforcement des capacités s'agissant de la Libye, avant d'engager des débats interactifs avec le Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme au Cambodge et avec l'Expert indépendant sur la situation des droits de l'homme au Soudan.

Dialogue renforcé sur la prévention de la détérioration de la situation des droits de l'homme au Burundi

Présentations

Le Conseil est saisi du Rapport de l'enquête indépendante des Nations Unies sur le Burundi (EINUB) établie conformément à la résolution S-24/1 du Conseil des droits de l'homme (ou rapport final de la mission d'experts indépendants sur le Burundi, composée de M. Christof Heyns, de Mme Maya Sahli-Fadel et de M. Pablo de Greiff), publié sous la cote A/HRC/33/37.

M. PABLO DE GREIFF, Rapporteur spécial sur la promotion de la vérité, de la justice, de la réparation et des garanties de non-répétition et membre de la mission d'experts, a indiqué que la grande majorité des violations constatées au Burundi avaient été commises par les organes de l'État. De nombreuses personnes ont fui le pays, de nombreuses autres ont été emprisonnées, alors que l'État n'assume pas sa responsabilité pour les crimes commis. Il ne saurait y avoir d'excuses pour l'impunité, a rappelé M. de Greiff, soulignant que ces violations sont systématiques et largement répandues et que l'on ne peut exclure qu'elles équivalent à des crimes contre l'humanité; étant donné l'histoire du pays, le risque de génocide est élevé, a-t-il averti.

MME MAYA SAHLI-FADEL, Rapporteuse spéciale sur les réfugiés, demandeurs d'asile, migrants et personnes déplacées de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples et elle aussi membre de la mission d'experts, a noté que la grande majorité des victimes étaient des adversaires réels ou perçus comme tels du chef de l'État qui se sont opposés à un troisième mandat de ce dernier. La crise a été marquée par des arrestations arbitraires, des disparitions forcées, des exécutions à grande échelle, des assassinats ciblés, des tortures et une répression brutale de la société civile de la part des forces de sécurité et de la milice des jeunes Imbonerakure. Les violences sexuelles sont légion et généralement motivées par la haine ethnique, a poursuivi la Rapporteuse spéciale. Parmi les centres de torture, figurent les résidences de hauts responsables, y compris possiblement celle du chef de l'État, a-t-elle ajouté. On dénombre plus de 285 000 réfugiés et plus de 100 000 personnes déplacés internes, a-t-elle précisé.

Reprenant la parole, M. DE GREIF a dit sa conviction que le Gouvernement burundais avait la capacité d'améliorer la situation des droits de l'homme. Il doit immédiatement prendre en compte les violations commises par ses agents et par les Imbonerakure, en commençant par démanteler cette milice. L'intégration des forces armées qui était prévue était la pierre angulaire de l'Accord d'Arusha de 2000 pour la paix et la réconciliation au Burundi, a rappelé le Rapporteur spécial.

Évoquant les recommandations formulées par le groupe des trois experts indépendants s'agissant du Burundi, M. de Greiff a souligné que le Gouvernement devait prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer l'indépendance du judiciaire et la prévalence du droit. Le Gouvernement doit immédiatement mettre un terme à ses représailles contre les personnes ayant collaboré avec le système international des droits de l'homme, a-t-il ajouté. L'Union africaine et les Nations Unies doivent quant à elles demeurer saisies de la situation burundaise. Tout doit être fait pour préserver l'Accord d'Arusha, a ajouté M. de Greiff. Au cas où le Burundi ne se conformerait pas à la résolution 2303 du Conseil de sécurité des Nations Unies de juillet dernier prévoyant le déploiement d'une unité de police onusienne, le chapitre VII de la Charte de l'ONU sur la menace à la paix et la sécurité devrait être invoqué, a-t-il conclu.

Pays concerné

M. MARTIN NIVYABANDI, Ministre des droits de l'homme, des affaires sociales et du genre du Burundi, a non seulement réfuté les allégations gratuites et graves véhiculées dans le rapport d'experts de l'enquête indépendante mais surtout dénoncé les procédés peu professionnels empruntés pour la collecte, aux fins de l'élaboration de ce rapport, d'informations couvrant la période du 15 avril 2015 au 30 juin 2016. Il a jugé inadmissible qu'un rapport des Nations Unies soit confectionné uniquement sur la base de témoignages anonymes, un contenu que les experts n'osent pas assumer faute de preuves tangibles. Le Ministre burundais a notamment reproché aux experts de condamner sans réserve les autorités du Burundi, ses corps de défense et de sécurité et la ligue des jeunes Imbonerakure du CNDD-FDD en se fondant sur des témoignages anonymes et sur des allégations sans fondement.

M. Nivyabandi a jugé surprenant que les différents groupes de criminels armés dont les dénominations, les actions et violations des droits de l'homme sont connues de tous et dont les leaders se sont rendus coupables d'innombrables crimes ne figurent point dans un rapport de 25 pages supposé traiter de la situation des droits de l'homme au Burundi. Il a jugé inacceptable que les experts aient ignoré les ingérences extérieures, à savoir le rôle du Rwanda dans la déstabilisation du pays en recrutant, armant et formant militairement des réfugiés burundais, dont des enfants, en violation flagrante des principes de bon voisinage et du droit international.

Le Ministre burundais a également dénoncé l'excuse facile que constitue le recours à l'expression «des motifs raisonnables de croire» avancée par les experts. En définitive, a-t-il dit, le Gouvernement constate que les conclusions et recommandations des experts sont, pour la quasi-totalité, d'autant plus erronées que leurs analyses sont non factuelles. Par conséquent, le Gouvernement du Burundi réfute catégoriquement les conclusions qui, visiblement, n'ont d'autres visées que de «coller» aux autorités du pays la responsabilité de crimes contre l'humanité et d'évincer le Burundi du Conseil des droits de l'homme.

D'un autre côté, a poursuivi le Ministre, la paix et la sécurité règnent sur toute l'étendue du territoire national, y compris les quartiers où l'insécurité avait prévalu depuis avril 2015, ce qui est le résultat de la politique de désarmement qui a permis de retirer des milliers d'armes des mains de leurs détenteurs illégaux. Concernant la liberté d'expression, le Ministre a indiqué que parmi les organisations qui avaient fait l'objet d'une suspension, figurent certaines dont les dirigeants ont comparu et justifié leur cas, notamment PARCEM, STEB, AJCB, Radio Isanganiro, et qui ont repris

leurs activités. M. Nivyabandi a en outre catégoriquement démenti les chiffres de 100 000 déplacés internes et de 295 000 réfugiés. En conclusion, le Ministre a déclaré que malgré les moments difficiles que vient de traverser le Burundi suite à la manipulation de l'opinion pour faire croire que le Gouvernement organisait un génocide contre une partie de la population, toutes les composantes socioethniques ont résisté et restent unies dans leur diversité, ce qui constitue la force du peuple burundais.

Intervenant à la suite du pays concerné, SOS Torture Burundi, au nom de plusieurs organisations de la société civile, a fait part de sa vive préoccupation concernant les violations des droits de l'homme commises principalement par les agents de l'État et la milice Imbonerakure au Burundi. L'intervenant a indiqué que l'ampleur de ce phénomène n'est pas dûment reflétée compte tenu du fait que de nombreuses personnes ont été obligées de fuir. Il a aussi mis en cause l'indépendance de la Commission nationale indépendante des droits de l'homme (CNIDH), qui n'a pas diligenté des enquêtes crédibles dans certaines affaires d'assassinats ou de disparitions forcées. Il a aussi dénoncé le grand nombre d'assassinats de Tutsis, ainsi que les représailles à l'encontre d'avocats ayant coopéré avec le Haut-Commissariat – lesquels (dont l'orateur lui-même) font l'objet de radiations (du barreau). Il a enfin appuyé les informations et conclusions contenues dans le rapport des experts.

S'exprimant par vidéo-transmission, la Commission nationale indépendante des droits de l'homme (CNIDH) du Burundi s'est déclarée consternée par les résultats de cette enquête, bien que certains corroborent et confirment les résultats de ses propres enquêtes. Elle a noté que certains témoignages sont nouveaux mais a indiqué ne pas pouvoir confirmer de telles allégations ni pouvoir se convaincre de la pertinence des conclusions et recommandations que les experts en tirent sans vérification préalable des informations dont seuls les experts disposent. La Commission s'est dite préoccupée par la tendance à la spéculation sur le nombre des victimes de violations; «chaque victime est une victime de trop et a besoin de justice», a affirmé le Président de la CNIDH, qui a notamment souhaité obtenir des experts des informations précises concernant les noms des lieux de détention non reconnus et a engagé les autorités burundaises et les Nations Unies à s'associer au travail de vérification de tels lieux. La Commission recommande aussi à la justice burundaise d'accélérer les enquêtes judiciaires sur les violations commises. Elle s'est enfin dite surprise par les commentaires négatifs des experts à son endroit. De telles observations auraient dû être formulées directement, de manière constructive, à l'occasion des rencontres entre les experts et la Commission.

Débat renforcé

S'exprimant au nom du Groupe africain, l'Afrique du Sud s'est félicitée du dialogue inter-burundais initié par le Gouvernement et qui s'est tenu à l'intérieur et l'extérieur du pays. Le Groupe africain demande toutefois au Gouvernement de poursuivre cette initiative dans le strict respect des résolutions 22/48 et 22/79 de l'Assemblée générale. Par ailleurs le Groupe dénonce le gel par les partenaires du Burundi de l'aide qui était octroyée à ce pays; cette suspension de l'aide est contraire à la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide internationale, a souligné l'Afrique du Sud, appelant à son rétablissement.

L'Union européenne a pour sa part condamné toutes les violations graves et systématiques des droits de l'homme, commises principalement par des membres des forces de sécurité gouvernementales dans un climat d'impunité totale. Au nombre de ces actes, on trouve des détentions arbitraires à grande échelle, des exécutions extrajudiciaires, des disparitions forcées, des actes de torture, des violences sexuelles, a précisé l'Union européenne, ajoutant qu'en tant que membre du Conseil des droits de l'homme, le Burundi se doit de montrer l'exemple en respectant et faisant respecter les droits de l'homme. L'Union a souhaité savoir quels types de violations des

droits de l'homme devraient être considérés comme prioritaires pour la mission d'enquête des experts et s'est ensuite enquis de la meilleure manière d'aider le Gouvernement à lutter contre l'impunité. L'Allemagne s'est elle aussi dite inquiète que des exactions de toutes sortes continuent d'être commises par les parties au Burundi, y compris à l'encontre des journalistes et défenseurs des droits de l'homme. En tant que membre de ce Conseil, le Burundi doit mettre un terme à cette situation et garantir la punition des auteurs pour leurs crimes, a ajouté l'Allemagne, se disant favorable à la création d'une commission d'enquête.

Au nom d'un groupe de pays, l'Autriche a appelé le Gouvernement burundais à mettre un terme à ces atrocités. C'est le groupe de pays au nom duquel parle l'Autriche qui va d'ailleurs présenter au cours de cette session une résolution visant à créer une commission d'enquête afin de faire la lumière sur les crimes commis au Burundi. Compte tenu des faits recensés et du fait que le Burundi, membre du Conseil des droits de l'homme, ne s'est même pas présenté cet été à la deuxième séance d'examen de son rapport devant le Comité contre la torture, les États du groupe de pays au nom desquels s'exprime ici l'Autriche sont d'avis que le statut du Burundi au sein du Conseil devrait être réexaminé. La République tchèque a pour sa part annoncé qu'elle soutiendrait ce projet de résolution, d'autant que les autorités burundaises ne font pas preuve de volonté politique pour mener des enquêtes sur les allégations portées.

Le Japon aussi est préoccupé par cette impunité au Burundi et, en tant que membre du Conseil de sécurité, il demande au Burundi de respecter les résolutions du Conseil des droits de l'homme et la résolution 2303 du Conseil de sécurité. Le Japon estime aussi que le Burundi devrait accepter le déploiement d'une force de police des Nations Unies pour améliorer la situation. Membre permanent du Conseil de sécurité, la France appelle également le Burundi à respecter cette résolution, mais aussi l'Accord d'Arusha, en tant qu'accord politique de sortie de crise. La France soutient par ailleurs la création d'un mécanisme robuste au sein du Conseil des droits de l'homme pour mener des enquêtes au Burundi. Le Canada, qui appuiera lui aussi la résolution présentée à cette fin durant la présente session du Conseil, est d'avis que la mise en œuvre de l'Accord d'Arusha doit débuter maintenant.

La Fédération de Russie a fermement condamné les tentatives de l'opposition locale, appuyée par l'étranger, de déstabiliser le Gouvernement burundais. La Fédération de Russie suit de très près le déploiement d'une présence policière au Burundi, mais recommande que cela se fasse en consultation et avec le consentement des autorités burundaises, qui doivent elles-mêmes déterminer leurs besoins dans ce domaine.

L'Albanie a noté que le rapport de la mission d'experts indique clairement que la crise au Burundi avait connu une escalade, avec une aggravation des violations des droits de l'homme, tandis que l'impunité est devenue la norme. L'Albanie a repris à son compte les inquiétudes du Conseiller spécial du Secrétaire général pour la prévention du génocide relatives aux déclarations récentes des autorités publiques au Burundi, qui ont le potentiel d'embraser les tensions ethniques et pourraient inciter à davantage de violence encore. L'Albanie a vivement condamné ces déclarations. Elle a en outre souligné l'importance qu'il y a à respecter l'Accord d'Arusha et à établir un dialogue entre les acteurs pertinents, sans oublier la contribution de l'Union africaine et d'autres organisations régionales. Les Pays-Bas ont, à leur tour, lancé un appel à toutes les parties pour qu'elles s'abstiennent de faire des déclarations incitant à la haine et à l'exacerbation des tensions ethniques.

Le Burundi revient de loin, a déclaré l'Australie, avant d'appeler les autorités burundaises à respecter la résolution 2303 du Conseil de sécurité (juillet 2016) relative au déploiement de policiers des Nations Unies.

La Grèce a constaté que les cas d'arrestations arbitraires, de torture et de traitements cruels,

inhumains ou dégradants, y compris ceux commis par l'armée, la police et le service national de renseignement, sont en hausse. D'autre part, le ciblage, l'intimidation et le harcèlement continu dont font l'objet les représentants de l'opposition, les journalistes, les défenseurs des droits de l'homme et les autres membres de la société civile sont également une source de préoccupation pour la Grèce. La Norvège a exhorté à résoudre d'urgence la situation totalement inacceptable qui prévaut au Burundi par la recherche d'une solution politique pacifique à la crise.

L'Espagne a dit son indignation face aux assassinats de membres de l'opposition et de manifestants et aux viols et abus sexuels de femmes et d'enfants. L'Espagne a en outre appelé à faire toute la lumière sur l'existence et l'emplacement de fosses communes. Le pays a en outre appuyé les efforts du Conseil de paix et sécurité de l'Union africaine tendant à l'envoi d'une centaine d'observateurs des droits de l'homme au Burundi. Enfin, l'Espagne a encouragé à la mise en place d'une commission d'enquête indépendante.

Les États-Unis ont appelé les parties impliquées à mettre un terme aux violations des droits de l'homme et se sont dit convaincus que la crise pouvait et devait être résolue, faute de quoi le Burundi risque de sombrer dans un conflit plus grave avec la commission d'atrocités de masse. Les États-Unis ont estimé que le dialogue actuellement conduit par la Communauté des États d'Afrique de l'Est et la médiation de l'ancien président tanzanien Benjamin Mkapa représentaient la meilleure voie pour parvenir à une solution pacifique à la crise et pour restaurer la stabilité du pays. L'Égypte a estimé qu'un règlement politique au Burundi était possible grâce à l'instauration d'un dialogue national. Il n'est pas possible de parvenir à une situation stable sans volonté politique et sans que les autorités acceptent d'avoir un dialogue avec leurs partenaires internationaux, a souligné l'Égypte, lançant un appel au Gouvernement de Bujumbura pour qu'il emprunte cette voie.

La Chine s'est félicitée des efforts entrepris par le Gouvernement burundais dans le sens de la réconciliation nationale. Elle a ajouté soutenir les efforts de médiation de la Communauté des États d'Afrique de l'est, ainsi que les initiatives de l'ONU. La Chine a toutefois appelé le Conseil à respecter la souveraineté du Burundi.

Le Soudan a appelé toutes les parties à mettre un terme à la violence, à respecter leurs engagements et à s'engager dans un dialogue inclusif, dans le cadre des pourparlers actuels d'Arusha.

L'Estonie a estimé que depuis la session du Conseil en juin, le Burundi, bien qu'il soit membre de cette instance, n'avait fait aucun effort pour améliorer la situation des droits de l'homme dans le pays, bien au contraire. Aussi, l'Estonie appelle-t-elle le Gouvernement de Bujumbura à coopérer pleinement avec le Haut-Commissariat aux droits de l'homme.

La Suisse a souhaité savoir ce que les experts indépendants suggèrent pour encourager et engager le Burundi à coopérer dans une action commune avec la communauté internationale afin de répondre aux défis auxquels il doit faire face. La Suisse soutient pleinement le renforcement du suivi international de la situation au Burundi via le travail du Haut-Commissariat. Elle appuie également la recommandation des experts visant à instaurer immédiatement une commission d'enquête. La Belgique a demandé au Gouvernement burundais la cessation des violations et la mise en œuvre de mécanismes de reddition des comptes afin de mettre fin à l'impunité endémique dans ce pays. La Belgique a par ailleurs déploré la tendance récente des autorités burundaises à une attitude négative de rejet vis-à-vis de certains organismes internationaux, au nombre desquels le Comité contre la torture, ainsi que la réaction négative des autorités face à la résolution 2303 du Conseil de sécurité. La délégation belge a demandé aux experts quels seraient leurs conseils spécifiques en termes de mesures à prendre pour rétablir la coopération entre les autorités burundaises, la communauté internationale et les organes de droits de l'homme.

Le Portugal, à l'instar de plusieurs délégations, a estimé que la création d'une commission d'enquête était désormais nécessaire, comme le proposent les experts indépendants. L'Irlande, favorable elle aussi à la création d'une commission d'enquête, a estimé que la crise actuelle pourrait uniquement être surmontée uniquement par l'instauration d'un dialogue inclusif inter-burundais.

La Nouvelle Zélande a demandé au Gouvernement burundais de mettre fin aux exactions, de cesser de véhiculer des discours de haine ethnique, et de démobiliser et désarmer ses groupes de jeunes. Seul un dialogue inclusif avec toutes les parties peut aider le Burundi à sortir de la crise, a souligné la Nouvelle-Zélande. L'Ukraine et le Ghana ont abondé dans le même sens, tout en insistant auprès du Gouvernement burundais afin que soient prises toutes les mesures nécessaires pour prévenir les actes de violence à l'encontre des civils. Les deux pays ont demandé au Burundi de mettre à disposition de l'institution nationale des droits de l'homme toutes les ressources humaines et financières suffisante lui permettant de faire son travail – à savoir surveiller le plein respect des droits de l'homme au Burundi.

Toutes les actions recensées et présentées dans le rapport des trois experts sont en tout cas celles d'un État qui ne mérite pas de siéger au Conseil des droits de l'homme, a souligné le Royaume-Uni, déplorant que le Burundi ne coopère même pas avec les mécanismes des Nations Unies tels que le Comité contre la torture. Au lieu de nier les violations des droits de l'homme qui sont pourtant documentés, le Burundi ferait mieux de coopérer, a ajouté le Luxembourg, avant de déplorer lui aussi le manque de coopération de la part d'un membre du Conseil des droits de l'homme. Le Luxembourg a ajouté appuyer lui aussi la création d'une commission d'enquête.

Le Rwanda, qui accueille 80 000 réfugiés burundais, a déploré l'attitude de victimisation dans laquelle se drapait le Burundi, qui se sent agressé par la communauté internationale alors que cette dernière cherche à l'aider. Malheureusement, parmi les victimes de la situation au Burundi, il y a des enfants, dont des milliers sont aujourd'hui séparés de leurs parents, a regretté la République de Corée, avant de demander comment venir en aide à ces enfants.

East and Horn of Africa Human Rights Defenders Project a déclaré que les défenseurs burundais des droits de l'homme vivent dans la peur constante et en exil. Les violations de droits de l'homme commises principalement par des agents de l'État indiquent que le Gouvernement burundais est en train de mener une campagne de répression systématique et constante contre son propre peuple. L'intervenante a affirmé avoir vu de ses propres yeux les séquelles des terribles méthodes de torture détaillées par les experts, détails qu'elle n'ose pas répéter devant le Conseil.

Human Rights Watch a déploré le mépris flagrant dont fait preuve le Gouvernement burundais qui ne veut pas reconnaître que ses agents sont responsables de graves violations des droits de l'homme et sont devenus plus brutaux et secrets dans une tentative d'occulter leurs nombreux abus.

World Evangelical Alliance a renvoyé chacun aux descriptions des actes de torture et autres abus figurant dans le rapport des experts, dont le paragraphe 88 révèle par ailleurs l'existence d'une sorte de culte de la personnalité autour du Président burundais. Le Gouvernement doit servir non pas la majorité mais tous les citoyens, a rappelé l'ONG.

Dominicains pour justice et paix – Ordre des frères prêcheurs, au nom également de Franciscain international, a indiqué que le rapport présenté par les experts confirme ses propres observations et a souligné qu'aujourd'hui, bien des cas de disparitions forcées et de torture au Burundi ne sont pas élucidés. Face à la crise sérieuse que traverse le pays, une résolution pacifique ne pourra devenir réalité qu'avec un dialogue interne et surtout si un climat propice à la sécurité humaine et aux libertés publiques prévaut au Burundi.

Le Service international pour les droits de l'homme et ses partenaires au Burundi ont eux aussi déploré la réticence croissante des autorités burundaises à coopérer avec le système international des droits de l'homme, avant de déclarer qu'il est temps pour le Conseil d'examiner sérieusement si le Burundi mérite encore son siège à la table du plus important mécanisme des droits de l'homme du monde.

CIVICUS: Alliance mondiale pour la participation des citoyens s'est demandé pour sa part comment les organisations des droits de l'homme pouvaient encore opérer dans des conditions aussi difficiles que celles qui prévalent actuellement au Burundi et alors que leurs comptes bancaires ont été bloqués et leurs activités suspendues. Les quelques journalistes encore présents sont violemment agressés et ceux vivant en exil ont peur car ils sont «filés» par des agents du régime burundais, a ajouté l'ONG.

Amnesty International a appuyé les conclusions de la mission d'experts et sollicité le recours à la médecine légale. L'ONG a en outre exhorté le Burundi à se conformer aux recommandations qui lui sont adressées et à répondre aux questions posées.

Article 19 – Centre international contre la censure a fustigé l'impunité qui continue d'affecter les libertés fondamentales et l'espace démocratique au Burundi. Les détentions arbitraires sont devenues la marque déposée des autorités, a ajouté l'ONG, avant de dénoncer la répression exercée contre les médias.

Conclusions

M. CHRISTOF HEYNS, Président de la mission d'experts indépendants des Nations Unies sur le Burundi, a expliqué qu'il était courant de faire appel à des témoignages anonymes dans ce type de rapport, en raison du risque de représailles (encouru par les personnes qui apportent ces témoignages). Il s'agit, par conséquent, d'une pratique habituelle que de ne pas mentionner les sources, a-t-il insisté. Quant à savoir ce qu'entendent les auteurs du rapport lorsqu'ils parlent d'«inverser la situation», il s'agit d'abord de permettre le retour des quelque 300 000 réfugiés ayant fui le pays et de réinstaurer la liberté d'expression, a indiqué M. Heyns. Il a relevé qu'il n'existait pas un seul exemple de poursuites en justice contre des membres des forces de sécurité pour des allégations de crime. Il a appelé le Gouvernement burundais à accepter une commission d'enquête, en tant que première étape pour mettre fin à la violence. M. Heyns a en outre appelé les autorités burundaises à poursuivre leur coopération avec les experts de l'Union africaine et des Nations Unies.

M. DE GREIFF a souligné l'importance d'instaurer un «dialogue technique» sur l'indépendance du judiciaire ou encore sur la formation de la police, par exemple. Il a par ailleurs expliqué qu'étant donné la nature systématique des violations de droits de l'homme commises dans le pays, il n'est pas possible d'assurer les témoins qu'ils peuvent venir témoigner, à ce stade et dans le contexte actuel, devant une commission de vérité et de réconciliation.

MME SAHLI-FADEL a relevé que toutes les violations commises étaient demeurées impunies, ce qui implique de commencer par la lutte contre cette impunité. Il convient pour cela de renforcer les droits du judiciaire, ceux de la défense. Il apparaît, a-t-elle constaté, qu'il y a consensus au sein du Conseil pour poursuivre et intensifier le dialogue entre les parties prenantes, notamment dans le cadre des pourparlers d'Arusha. La collaboration est tout aussi importante avec les institutions africaines et onusiennes. Mme Sahli-Fadel a souligné que les recommandations formulées par les experts indépendants impliquaient aussi la participation de la société civile burundaise.

M. NIVYABANDI, Ministre des droits de l'homme, des affaires sociales et du genre du Burundi, a

expliqué que toutes les formations politiques avaient le droit d'avoir une ligue des jeunes. S'agissant de la mise en cause des Imbonerakure, on ne saurait parler d'une «milice», a-t-il indiqué, jugeant choquant l'emploi de ce terme dans ce contexte. Le Ministre a souhaité que l'on fournisse des indices, des preuves, aux autorités burundaises indiquant des membres de cette organisation seraient impliqués dans des exactions aux côtés de membres des forces de l'ordre. Il est choquant de parler de milices car ces jeunes gens œuvrent à construire des écoles – quelque 4000 classes ayant en effet été construites, la plupart du temps par ces jeunes gens. Par ailleurs, il n'a jamais été question pour les autorités burundaises de nier le génocide qui a eu lieu au Rwanda, contrairement à ce que d'aucuns prétendent. Aucun génocide n'aura lieu au Burundi, a assuré le Ministre, rappelant qu'en vertu des Accords d'Arusha, le chef de l'État était un Hutu et son Vice-Président un Tutsi. Il en va de même dans les casernes: lorsque le commandement est un Hutu, son second est tutsi.

Les institutions burundaises, judiciaires notamment, fonctionnent, a par ailleurs assuré M. Nivyabandi, soulignant que le Procureur général de la République faisait partie de sa délégation. Rappelant que le Haut-Commissariat aux droits de l'homme disposait d'une antenne à Bujumbura, le Ministre a fait part de la disposition de son pays à poursuivre sa coopération avec les instances internationales. Le Gouvernement est déterminé à promouvoir les droits de l'homme, a-t-il ajouté, assurant que les magistrats et les militaires étaient formés pour cela. Il a ensuite assuré que l'armée burundaise était éminemment respectueuse des droits de l'homme, comme en atteste le fait que des soldats de la paix originaires du Burundi participent à des opérations de maintien de la paix à l'étranger.

M. ARMEL NIYONGERE, Directeur de SOS torture, a déploré que le Gouvernement burundais persiste dans son déni de réalité et dans son refus de coopération, alors que des crimes contre l'humanité sont en train d'être commis dans le pays. Dans ce contexte, il a recommandé une série de mesures, dont la création d'une commission d'enquête internationale indépendante et le désarmement sous contrôle international des groupes de jeunes proches du pouvoir. Il a en outre demandé à la communauté internationale d'exercer des pressions sur le Gouvernement afin qu'il applique les Accords d'Arusha et a demandé à la Cour pénale internationale d'aller au-delà des enquêtes préliminaires qu'elle mène actuellement. Il a également recommandé que le Burundi soit suspendu du Conseil des droits de l'homme et que ses forces de police et d'armée ne soient plus autorisées à participer aux opérations de maintien de la paix. Enfin, il a demandé à la communauté internationale de ne plus se cantonner à la publication de «beaux rapports», mais d'aider concrètement les Burundais.

Assistance technique et renforcement des capacités: situation des droits de l'homme en Libye

Mise à jour orale du Haut-Commissariat

Dans une mise à jour orale sur la situation des droits de l'homme en Libye, MME KATE GILMORE, Haut-Commissaire adjointe des Nations Unies aux droits de l'homme, a rappelé qu'en mars dernier, le Haut-Commissaire avait publié un rapport sur la Libye conformément à la résolution 28/30. Elle a salué le soutien de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye pour la conduite des enquêtes. Le rapport d'enquête sous la direction du Représentant spécial du Secrétaire général pour la Libye, M. Kobler, avait alors décrit dans quelle mesure toutes les parties commettaient des violations massives du droit international et du droit humanitaire ainsi que des abus en toute impunité. Six mois plus tard, la situation ne s'est pas réellement améliorée et les factions en conflit continuent d'afficher peu d'intérêt pour les civils, a fait observer Mme Gilmore. Dans toute la Libye, les zones habitées ont vu le déploiement d'artillerie lourde sans que des précautions suffisantes soient prises pour épargner la population civile, a-t-elle souligné.

Mme Gilmore a ensuite détaillé les nombreux actes impunis des groupes armés – groupes qui

continuent d'enlever, torturer et tuer les civils sur la base de leur appartenance ou de leurs liens familiaux, de leur origine ou de leur affiliation politique. En juillet, 14 corps ont été découverts dans la déchetterie de Benghazi et il était clair que les victimes avaient été précédemment enlevées par des groupes armés au cours du même mois et qu'elles avaient été torturées puis tuées. En juin, 12 prisonniers libérés de la prison Al Rouwaimi de Tripoli sur ordre d'un tribunal ont été identifiés par leurs familles 24 heures plus tard car ils avaient été tués; deux de ces personnes avaient été battues avant d'être tuées par balles. Les responsables de ces deux tueries ne sont toujours pas identifiés, a fait observer la Haut-Commissaire adjointe.

S'agissant des défenseurs des droits de l'homme et des professionnels des médias, la Haut-Commissaire adjointe a fait état d'enlèvements, d'agressions et d'intimidation à leur encontre. A cet égard, elle a signalé qu'à force d'intimidation et d'attaques de son personnel, le Conseil national pour les libertés civiles et les droits de l'homme à Tripoli n'a toujours pas pu rouvrir ses bureaux. En mars, le célèbre avocat des droits de l'homme Abdul Basit Abu-Dahab a été tué à Darna par une bombe placée dans son véhicule. Beaucoup d'autres défenseurs des droits de l'homme ont fui le pays, réduit leurs activités ou se terrent. En 2016, les habitations ont été attaquées, pillées ou détruites à Benghazi, Zawiya et plus récemment à Misallata, tandis que le Centre médical de Benghazi a été pilonné à quatre reprises et qu'une voiture piégée a explosé devant l'Hôpital Al-Jala tuant cinq personnes et en blessant 13, dont deux enfants. En outre, des milliers de personnes sont arbitrairement détenues dans des centres, les femmes sont gardées par des hommes et les enfants enfermés avec des adultes, a ajouté Mme Gilmore.

La Haut-Commissaire adjointe a signalé que les migrants, réfugiés et demandeurs d'asile sont eux aussi arbitrairement détenus dans des centres de détention dans des conditions absolument insoutenables. Des migrants cherchant à quitter la Libye par la mer font état d'abus durant ou après leur interception par des bateaux supposés être des gardes-côtes libyens. Mme Gilmore a salué à cet égard les opérations de secours menées par les autorités libyennes, l'Union européenne et les organisations non gouvernementales en mer Méditerranée.

Mme Gilmore a par ailleurs signalé qu'il y a un mois, les représentants de la communauté de Misrata et de la communauté des déplacés internes tawerghans ont signé un accord qui représente un pas de plus vers le retour de Tawerghans chez eux. Plus tôt cette année, le Gouvernement d'union nationale a pris ses fonctions, a rappelé la Haut-Commissaire adjointe, avant de louer l'engagement dudit Gouvernement en faveur du rétablissement de l'état de droit dans le pays. Mme Gilmore a cependant déclaré qu'il était clair que ce Gouvernement était confronté à des défis de taille, le processus de mise sur pied des mécanismes de justice transitionnelle n'ayant pas progressé et le système de justice se trouvant quasiment dans un état de paralysie. Pendant ce temps, les membres des groupes armés sont encore payés par les institutions étatiques. Compte tenu de cette situation, Mme Gilmore a notamment réitéré la recommandation du Haut-Commissariat exhortant le Conseil à envisager l'établissement d'une procédure spéciale et la nomination d'un expert indépendant sur la Libye pour examiner la situation des droits de l'homme et les progrès dans la reddition de comptes.

M. MARTIN KOBLER, Représentant spécial du Secrétaire général pour la Libye et chef de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL), a dit souscrire totalement aux observations de la Haut-Commissaire adjointe. La Libye ne connaît pas l'état de droit et est politiquement et militairement morcelée, avec un gouvernement à Tripoli et un autre à Benghazi, sans compter les groupes terroristes qui essaient dans le pays ou encore l'autorité grandissante du général Khalifa Haftar, qui refuse de reconnaître le Gouvernement d'union nationale libyen et a désormais mis la main sur les champs pétroliers du «croissant pétrolier». La situation des civils est en outre catastrophique; ils sont victimes de pénuries de toutes sortes, pris en otage par les groupes armés, dont l'État islamique, ou sous les bombardements de la coalition internationale, a déploré le

Représentant spécial.

M. Kobler a également attiré l'attention du Conseil sur la situation des migrants venus d'Afrique subsaharienne qui traversent la Libye pour se rendre en Europe. Certains vivent dans des centres de détention, dont certains sont aux mains de groupes armés. Là, femmes et enfants vivent dans des conditions effroyables, parfois obligés de boire leur propre urine, a indiqué le Représentant spécial, affirmant comprendre que l'Europe ne souhaite plus accueillir des migrants, mais soulignant que les conditions de vie de ces personnes exigent des réponses, y compris de retour dans leurs pays d'origine.

Avec l'appui de la MANUL et du Gouvernement d'Oman, un projet de texte constitutionnel a été rédigé par les autorités libyennes, qui doivent le soumettre à référendum. Même si ce texte ne remplit pas toutes les obligations relatives aux droits de l'homme et est perfectible, son adoption vise en premier lieu à clore la période de transition, a souligné M. Kobler. Afin de répondre à tous les défis, il s'est dit en faveur de la création d'un mandat d'expert indépendant qui serait chargé de rendre compte au Conseil de la situation des droits de l'homme en Libye.

Pays concerné

La Libye a rappelé qu'elle venait de se doter tout récemment d'un nouveau Gouvernement. Afin que ce pays puisse se conformer à ses engagements internationaux, les moyens de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL) doivent être renforcés, en axant l'action sur les moyens humanitaires et politiques, a ajouté la délégation libyenne. Elle a appelé de ses vœux l'installation sur le terrain de la MANUL. La Libye est déterminée à renforcer sa coopération avec le Haut-Commissariat aux droits de l'homme et invite le Haut-Commissaire à se rendre dans le pays. La délégation libyenne a assuré que le pays était en train de venir à bout de l'organisation État islamique dans la ville de Syrte. S'agissant des migrants, la Libye ne saurait répondre aux besoins et exigences du reste du monde, a-t-elle poursuivi. La Libye est déterminée à instaurer la démocratie, dans la lignée de la révolution de 2011, a souligné sa délégation. Les autorités libyennes entendent se conformer aux engagements internationaux souscrits par le pays, a-t-elle insisté.

Droit de réponse

La Fédération de Russie s'est inscrite en faux contre les déclarations d'un certain nombre de délégations, dont celle des États-Unis, s'agissant de la situation en République de Crimée. La population de la péninsule a choisi librement, par référendum, de rejoindre la Fédération de Russie, a indiqué la délégation russe, ajoutant que l'Ukraine n'avait rien fait pour le bien de cette population en vingt ans d'indépendance et voudrait aujourd'hui se présenter comme son héraut face au reste du monde. La délégation russe a assuré que les Tatars de Crimée bénéficiaient des mêmes droits que l'ensemble de la population de la Fédération de Russie.

Le Burundi dénonce le vote ethnique Européen de la Résolution HRC33

A Genève, en Suisse, ce vendredi 30 septembre 2016, le Conseil des Droits de l'Homme conduit par le très contesté M. Zeid Ra'ad Al Hussein vient de voter une Résolution HRC33 contre le Burundi, lui imposant une commission d'enquête sur base d'un rapport d'experts non subsahariens totalement contesté car sans preuve.

Lors du vote :

- 19 ont voté "Pour" dont 12 états d'Europe (Albanie ; Belgique ; France ; Georgie ; Germany ; Latvia ; Nederlands ; Portugal ; Slovenya ; Suisses ; Macedoine ; UK) ;
- 7 ont voté "Contre" ;
- 21 ont voté "Blanc" (Abstention).

Les 7 autres pays qui ont voté POUR sont des pays qui ont été convaincus par les USA (El Salvador ; Mexico ; Panama ; Paraguay ; Mongolie ; Ghana ; Korea).

Le Burundi proteste contre ce vote ethnique des Européens au Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU et du réseau US. En 2015, le Burundi a subi une Révolution Colorée ratée organisée par les USA et les anciens pays colonisateurs – La France – et -La Belgique -, aidé du Rwanda et du réseau media-civil-politique-militaire de l'ancien dictateur HIMA burundais Pierre BUYOYA. Depuis, ces mêmes pays OCCIDENTAUX (USA – UE Europe) mènent une Guerre Humanitaire contre le Burundi dont cette résolution HRC33 est la preuve la plus absolue.

Le Burundi, avec d'autres pays africains, va demander des sanctions ciblées contre des personnalités européennes et américaines impliquées dans la Révolution de Couleur de 2015 [<http://burundi-agnews.org/bilan/burundi-2015-revolution-de-couleur-et-3emes-elections-successives-depuis-2005/>] et dans la Guerre Humanitaire de 2015-2016 [<http://burundi-agnews.org/sports-and-games/burundi-guerre-humanitaire-barundi-face-aux-usa-france-belgique-et-rwanda/>], souvent issue de familles d'anciens Colons. La Colonisation était un crime contre l'Humanité. En effet, ces mêmes personnalités, qui non pas étaient sanctionnées, tentent aujourd'hui de déstabiliser la RDC Congo ...

DAM, NY, AGNEWS, le vendredi 30 septembre 2016

Guerre Humanitaire : Le Burundi contre les chiffres propagandes du HCR

A Bujumbura, ce vendredi 30 septembre 2016, M. Thérence NTAHIRAJA, porte-parole du ministère burundais de l'Intérieur, a indiqué, au nom du gouvernement du Burundi, qu'il s'inscrivait en faux contre le rapport du Haut Commissariat des Réfugiés HCR de l'ONU, qui fait état de plus de 300 000 burundais qui auraient dernièrement fui le pays et que d'autres burundais continuaient à fuir ...

Selon M. Thérence NTAHIRAJA, plus de 100 000 burundais ont plutôt regagné leur patrie. Ces derniers s'étaient réfugiés à cause de la Révolution Colorée contre le Burundi qui a échoué en 2015... L'Etat burundais demande au HCR de plutôt collaborer pour livrer des informations crédibles à l'opinion internationale et non des chiffres livrées au militantisme de propagande en vue de s'en prendre à la Souveraineté nationale des Burundi.

De plus, ce chiffre farfelle de "300 000" est venu curieusement, pour soutenir, au Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU, l'adversité croissante des Européens UE et des USA contre le Burundi.

Au Burundi, on dénonce cette instrumentalisation des chiffres du HCR en vue de la Guerre Humanitaire que mène les USA, la France, la Belgique, le Rwanda, et le réseau media-civil-politique-militaire de l'ancien dictateur Hima Pierre BUYOYA.

Le gouvernement du Burundi invite tous ses ressortissants qui sont réfugiés dans les pays limitrophes à rentrer, et demande au HCR de collaborer avec les pays qui les ont hébergés pour faciliter leur rapatriement en cours.

DAM, NY, AGNEWS, le dimanche 2 octobre 2016

Burundi : Guerre Humanitaire – Burundi face aux USA, FRANCE, BELGIQUE et RWANDA

A New-York, siège des Nations Unies (ONU), M. Alain Aimé Nyamitwe, Ministre burundais des Relations Extérieures et de la coopération internationale, a répété, devant l'Assemblée Générale de l'ONU : "Nous rejetons catégoriquement le Rapport ENUB délibérément, politiquement exagéré sur les Droits de l'Homme au Burundi. Il est fait sur une sélection orientée des victimes: pas un mot sur les morts de la PNB ou des FDN alors en fonction. Quant à la collecte des données sur WhatsApp, c'est une nouveauté dans les pratiques des Nations Unies ...".

[<https://www.youtube.com/watch?v=5PTW7vuedz0>]

Voilà le décor planté ... Le Burundi fait face à ce que l'on appelle communément une Guerre Humanitaire, organisée par les USA, la France, la Belgique, le Rwanda, et le réseau media-civil-politique-militaire de l'ancien dictateur Hima Pierre BUYOYA. Ce sont ces acteurs qui ont tenté et échoué, en 2015, en organisant – une Révolution de Couleur – ou un Changement de Régime par coup d'Etat militaire au Burundi. A cet échec de Révolution Colorée, une Guerre Humanitaire a été initiée ...

La guerre humanitaire repose sur le droit internationale humanitaire et le Droit d'Ingérence – . Elle consiste à opposer 2 principes inaliénables ou intangibles :

I) d'une part la souveraineté de l'Etat (interdiction de s'ingérer dans les affaires d'un autre état , avec 2 exceptions : 1/ Chapitre 7 des Nations Unis, invoqué par le Conseil de Sécurité des Nations Unis ; et 2/ Le principe de légitime défense) ;
II) et de l'autre – la souveraineté de l'individu, Le droit des individus (Cfr. Koffy Annan – 1999 – c'est à dire l'ensemble des droits de l'Homme – Le droit à chaque individu de maîtriser son destin) – (qui implique le Droit d'ingérence pour des raisons Humanitaires, qui est la responsabilité de protéger qui est une position plutôt politique que juridique. Ainsi la souveraineté de l'état doit s'effacer devant le besoin des populations, en référence aux Résolutions du Conseil de Sécurité de 1988 et de 1990, portées par la France avec les French Doctor, qui pose la question du "Rôle Premier d'un Etat, faisant supposer qu'il y a alors un Rôle Secondaire" ...)

La Cour internationale de justice (CIJ) est la seule institution juridique où les protagonistes peuvent s'affronter juridiquement. Au niveau de la jurisprudence, jusqu'aujourd'hui, elle a donné raison à la souveraineté de l'Etat ...

Concrètement pour avoir une illustration d'une Guerre Humanitaire, l'exemple de l'invasion de la Libye par les armées de l'OTAN :

[<https://www.youtube.com/watch?v=koYzkEWHtQA>].

On remarque que ce sont les ONGs Droit de l'Homme avec le Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU et la Cour Pénal Internationale CPI, les institutions de l'ONU (HCR, PNUD, UNICEF etc.), les BrettonsWoods, et les Media, qui sont les outils ou les armes de cette Guerre Humanitaire, ce qui d'office donne un avantage certain à l'occident au niveau des rapports de forces ... Les Démocrates américains considèrent la Guerre Humanitaire comme du "soft power".

Coté Burundais, les Burundi pensent que :

1/ La guerre humanitaire reste une guerre contre la souveraineté de l'Etat. D'où c'est la loi du plus fort. Face à une agression de l'OTAN, l'Afrique n'a pas encore une armée. D'où le Burundi doit faire appel aux armées chinoise et russe ;

2/ L'Afrique n'a toujours pas de siège permanent au Conseil de sécurité

[<http://reseauinternational.net/mugabe-sans-une-reforme-du-conseil-de-securite-lafrique-quittera-lonu/>]. Les seuls alliés du Burundi demeurent la Chine et la Russie ;

3/ Les diplomates et les Parlementaires burundais, à l'ONU, à l'Union Africaine, et à l'East African Community doivent expliquer avec des termes justes l'agression dont subit le Burundi. Expliquer la Révolution de Couleur de 2015 et la Guerre Humanitaire qui s'en est suivie, dont l'objectif est d'installer un pouvoir HIMA au Burundi, avec des perspectives géostratégiques régionales. C'est à dire en vue de morceler la RDC Congo et de changer le Régime en Tanzanie. Les politiciens Burundi doivent demander à l'Union Africaine l'interdiction de pénétrer sur le territoire africain pour les responsables politiques des pays qui ont participé ou participent activement à la Révolution de Couleur et à la Guerre Humanitaire contre le Burundi ;

4/ L'Etat du Burundi doit attaquer les USA, la France, la Belgique, et le Rwanda, à la Cour internationale de justice (CIJ); et 5/ Continuer à montrer, en publiant des rapports périodiques, qu'au niveau sécuritaire et au niveau des Droits de l'Homme , il n'y a pas de problème pour chaque citoyen burundais ou individu.

Le Burundi est un ancien Royaume millénaire africain disparu entre 1965 et 1966, par un Coup d'Etat militaire des Hima burundais orchestré par la France [http://burundi-agnews.org/histoire_du_burundi.htm]. Le Burundi et les Burundi sont sortis, en 2005, de plus de 40 ans (1965-66 à 2005) d'une des dictatures qui aura été parmi les plus féroces du 20 ème siècle. La dictature des HIMA burundais (Micombero, Bagaza, Buyoya) a fait plus de 4,5 Millions de victimes Burundi (Hutu, Tutsi, Twa, et Ganwa). Le fameux Génocide Régicide contre les Burundi, commis par les Régimes Hima burundais : <http://burundi-agnews.org/genocide.htm> ; <http://burundi->

agnews.org/ccburundi.htm ; http://burundi-agnews.org/agnews_refugees.htm ; et http://burundi-agnews.org/guerre_civile_du_burundi_1993_2003.htm. Depuis quelques années, les Burundi demandent à ce que leur Parlement reconnaisse ce Génocide, le 1er des Grands Lacs africains, afin que les autres pays d'Afrique et le monde entier puissent en tirer une leçon.

DAM, NY, AGNEWS, le mardi 27 septembre 2016.

RWANDA :

**Un Rwandais soupçonné d'implication dans le génocide extradé des Etats-Unis
29 septembre 2016**

Un universitaire et ancien dirigeant syndical rwandais, recherché depuis 12 ans pour son implication présumée dans le génocide de 1994, a été extradé mercredi des Etats-Unis vers le Rwanda.

Le linguiste rwandais Léopold Munyakazi, originaire de Gitarama (centre du Rwanda) et diplômé d'une université française, est arrivé à l'aéroport de Kigali mercredi soir à bord d'un vol charter américain, selon cette source.

M. Munyakazi, qui nie avoir participé au génocide, était détenu dans une prison de l'Etat d'Alabama aux États-Unis, après le rejet de sa demande d'asile dans ce pays où il était rentré en 2004.

L'universitaire est soupçonné d'être impliqué dans le génocide de 1994 au Rwanda qui avait fait environ 800.000 morts, essentiellement parmi la minorité tutsi, selon l'ONU.

Aujourd'hui âgé de 65 ans, M. Munyakazi était en 1994 secrétaire général de la Centrale syndicale des travailleurs du Rwanda (CESTRAR), après avoir été professeur de linguistique à l'Université nationale du Rwanda.

Il avait d'abord été détenu dans une prison rwandaise pour participation présumée au génocide, avant d'être relâché par les autorités et de gagner les Etats-Unis, où il avait demandé l'asile tout en enseignant le français dans des écoles et universités.

Kigali avait émis deux mandats d'arrêt à son encontre en 2006 et 2008. Il avait jusqu'ici pu s'opposer à son extradition, en arguant qu'il était poursuivi pour ses opinions politiques hostiles au régime de l'actuel président Paul Kagame.

Le Parquet général rwandais conteste sa version et le poursuit pour génocide, entente en vue de commettre le génocide, et crimes contre l'humanité.

Léopold Munyakazi est le plus connu et le plus haut placé des quatre Rwandais extradés à ce jour par les Etats-Unis pour leur implication présumée dans le génocide.

Une dizaine de Rwandais accusés de participation au génocide ont déjà été renvoyés à Kigali, principalement en provenance des Etats-Unis, du Canada, de l'Ouganda et du Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) qui a fermé ses portes fin 2015.

Pour leur part, les pays européens sont, dans leur ensemble, encore réticents à extraditer des Rwandais vivant sur leur territoire, car ils doutent qu'ils puissent être jugés équitablement dans leur pays.

RDC CONGO :

Kinshasa accuse les Etats-Unis de préparer le "chaos" en RDC

<http://www.lalibre.be/actu/international/kinshasa-accuse-les-etats-unis-de-preparer-le-chaos-en-rdc-57edf063cd70871fc42332ac>

AFP Publié le vendredi 30 septembre 2016 à 06h55 - Mis à jour le vendredi 30 septembre 2016 à 06h56

Le gouvernement congolais a accusé jeudi l'administration américaine de préparer le "chaos" en République démocratique du Congo (RDC) au lendemain des sanctions financières américaines contre deux hauts responsables militaires congolais, dans un communiqué parvenu à l'AFP.

Mercredi, le Trésor américain avait décidé de geler d'éventuels avoirs du général-major Gabriel Amisi Kumba, commandant des forces terrestres de la RDC, et du général John Numbi, ancien inspecteur de la police nationale congolaise (PNC), pour leur rôle dans la répression des "libertés et droits politiques du peuple congolais" et pour les entraves au processus démocratique dans le pays.

"Il apparaît clairement qu'en revisitant l'histoire, ce schéma correspond à celui qui a conduit au chaos des pays comme la Libye ou le Sud-Soudan aujourd'hui menacés de disparition", a écrit le ministre Lambert Mende Omalanga, porte-parole du gouvernement congolais dans un communiqué.

"A la lumière de ces initiatives cavalières (...) à l'endroit de l'un ou l'autre de ces officiers, le gouvernement s'interroge sur la logique et les motivations des autorités américaines", a ajouté M. Mende.

La RDC ne voudrait pas "alourdir le tribut à payer aux adeptes des ingérences extérieures attentatoires à son auto-détermination", a encore indiqué le ministre, faisant allusion à "l'ignoble assassinat de son élu Patrice Emery Lumumba", éphémère Premier ministre de l'ex-Congo belge après son accession à l'indépendance, le 30 juin 1960.

La RDC vient de connaître, les 19 et 20 septembre, une nouvelle explosion de violences, ayant fait 49 morts selon l'ONU, et liées au report de la présidentielle qui devait se tenir cette année.

La Constitution interdit au président congolais Joseph Kabila, au pouvoir depuis 2001, de ne pas se représenter à la fin de son mandat le 20 décembre, mais le chef de l'État ne donne aucun signe de vouloir quitter son poste alors que le scrutin présidentiel apparaît désormais impossible à organiser dans les temps.

Le gouvernement américain redoute que des violences plongent davantage la RDC, un pays ravagé par deux guerres (1996-1997 et 1998-2002) dans l'instabilité.

Depuis deux décennies, l'est de la RDC est en proie à une instabilité chronique causée par des groupes armés locaux et étrangers, auteurs de graves violences pour des raisons ethniques, foncières ou pour le partage des immenses ressources minières de la région.

Le département d'Etat américain ordonne au personnel diplomatique de quitter le pays

Les Etats-Unis ont ordonné aux familles du personnel diplomatique américain en poste en

République démocratique du Congo de quitter le pays en raison d'une recrudescence des violences, a annoncé jeudi soir le département d'Etat. "Le risque de troubles civils est élevé à Kinshasa et dans d'autres grandes villes", estime le département d'Etat dans un communiqué. "En raison de la détérioration de la situation sécuritaire, les membres des familles du personnel gouvernemental américain ont reçu l'ordre de quitter le pays à partir du 29 septembre".

Des violences ont éclaté le 19 septembre à Kinshasa, faisant une cinquantaine de morts selon le Haut-commissariat de l'ONU aux droits de l'Homme. L'opposition dresse quant à elle un bilan d'une centaine de tués.

Jeudi soir, Kinshasa accusait Washington de préparer le "chaos" en RDC au lendemain des sanctions financières américaines contre deux hauts responsables militaires congolais.

RD Congo : les États-Unis gèlent les avoirs de deux généraux

Par: Sharif Ndao | 28 Sep, 2016 à 23:34

http://senego.com/rd-congo-les-etats-unis-gelent-les-avoirs-de-deux-generaux_372632.html

Washington a pris mercredi de nouvelles sanctions ciblées contre le général Gabriel Amisi, alias Tango four, et l'ancien chef de la police John Numbi. Les États-Unis estiment qu'ils "menacent la stabilité et nuisent au processus démocratique en RD Congo", renseigne JeuneAfrique.

Après le chef de la police de Kinshasa, Célestin Kanyama, en juin dernier, les États-Unis ont pris, ce mercredi 28 septembre, de nouvelles sanctions contre deux responsables congolais, a annoncé le département du Trésor dans un communiqué.

Il s'agit du général Gabriel Amisi Kumba, alias Tango four, et l'ancien inspecteur général de la police congolaise, le général John Numbi. Les États-Unis les accusent de « menacer la stabilité et de nuire au processus démocratique ». Les éventuels avoirs des deux hommes « sous la juridiction des États-Unis » sont gelés et les citoyens américains ont interdiction de mener des transactions avec eux.

Cette décision a été prise du fait « d'indications croissantes que le gouvernement de RD Congo continue de réprimer l'opposition politique dans le pays, souvent en utilisant des moyens violents ».

Menaces de mort

Il est reproché en particulier à John Numbi d'être intervenu au cours de la campagne des élections provinciales, en mars 2016, pour « obtenir la victoire des candidats affiliés à la coalition du président Joseph Kabila ». Numbi aurait menacé de tuer des candidats d'opposition s'ils ne retiraient pas leur candidature. Trois d'entre eux auraient renoncé quelques heures après ces pressions. Il est également soupçonné d'avoir demandé aux députés provinciaux – les électeurs lors de ce scrutin – d'inscrire des numéros d'identification sur leur bulletin, pour vérifier leur vote.

Les États-Unis reprochent au général Amisi d'être « le chef d'un groupe armé qui a menacé la paix, la sécurité et la stabilité de la RD Congo ».

Manifestations politiques violemment réprimées

Le communiqué explique que « Tango four » dirige la première zone de défense des Forces armées de RD Congo (FARDC), laquelle couvre la capitale, Kinshasa. « Selon des rapports, ces unités ont

violemment réprimé des manifestations politiques ».

« Les soldats FARDC ont utilisé une force excessive et des armes létales [...] en particulier pendant les manifestations organisées par les chefs de l'opposition et des acteurs de la société civile en janvier 2015 ». Ces affrontements avaient fait 27 morts selon les autorités.

Le porte-parole du gouvernement congolais n'était pas immédiatement joignable pour réagir à ces nouvelles mesures.

Kinshasa : les familles du personnel diplomatique américain plient bagages

Samedi 1 Octobre 2016 - 19:21

<http://www.adiac-congo.com/content/kinshasa-les-familles-du-personnel-diplomatique-americain-plier-bagages-56419>

Le Département d'État américain redoute des « troubles civils » dont le risque serait de plus en plus élevé en RDC.

Depuis le 29 septembre, les familles du personnel diplomatique américain en poste en RDC ont commencé à plier leurs bagages pour rentrer aux États-Unis d'Amérique. L'ordre est venu du Département d'État américain qui enjoint à ses ressortissants d'obtempérer à cette mesure eu égard à la situation sécuritaire peu rassurante qui prévaut actuellement en RDC. Le communiqué publié à cet effet évoque le risque « de troubles civils » qui serait élevé à Kinshasa et dans d'autres grandes villes du pays.

Le Département d'État américain est formel : « En raison de la détérioration de la situation sécuritaire, les membres des familles du personnel gouvernemental américain ont reçu l'ordre de quitter le pays à partir du 29 septembre ». Le texte fait notamment mention de violents incidents liés au processus électoral des 19 et 20 septembre sur fond d'affrontements entre les forces de l'ordre et des manifestants, faisant des morts et des dégâts. Et le Département d'État américain d'enfoncer le clou en ces termes : « Les très médiocres infrastructures de transport dans le pays et les mauvaises conditions sécuritaires empêchent l'ambassade américaine de fournir des services consulaires ailleurs qu'à Kinshasa ». Rappelons que cette décision intervient quelques jours seulement après l'annonce par le Trésor américain des sanctions financières contre deux hauts responsables des Fardc accusés de nuire au processus démocratique en cours dans le pays.

Alain Diasso

Géopolitique de la déstabilisation du Congo de Kabila

Luc Michel

Samedi 1er octobre 2016

EODE-TV & AFRIQUE MEDIA/ LUC MICHEL: INTERVIEW SPECIALE 'RDC.

GEOPOLITIQUE DE LA DESTABILISATION DU CONGO DE KABILA' (INTERVIEW SPECIALE, 27 SEPT. 2016)

EODE-TV & AFRIQUE MEDIA/

LUC MICHEL:

INTERVIEW SPECIALE

'RDC. GEOPOLITIQUE DE LA DESTABILISATION DU CONGO DE KABILA'

<https://vimeo.com/185130077>

Laura MUSAT, Ceo de EODE-TV, interviewe le géopoliticien Luc MICHEL sur la Géopolitique de la déstabilisation du Congo du Président Kabila.

Du « Sommet USA-African Leaders » d'août 2014 à la crise de septembre 2016, voici deux années où la RDC est secouée par les vents mauvais du soi-disant « printemps africain » (sic). Luc MICHEL nous explique comment, pourquoi, pour qui ...

Dans cette INTERVIEW SPECIALE 'GEOPOLITIQUE DE LA DESTABILISATION DU CONGO DE KABILA', Luc MICHEL, le correspondant international d'AFRIQUE MEDIA et le patron d'EODE-TV, va nous dévoiler les dessous des cartes de la crise de la RDC et le rôle qu'elle joue dans les scénarios géopolitiques occidentaux du « Printemps africain ». Notre expert va décrypter pour nous la déstabilisation de la RDC et la crise ouverte depuis août 2014, avec le Sommet USA-African Leaders de début août 2014 à Washington.

LUC MICHEL REpond AUX QUESTIONS SUIVANTES :

INTRO :

Bienvenue pour cette INTERVIEW SPECIALE 'GEOPOLITIQUE DE LA DESTABILISATION DU CONGO DE KABILA', avec Luc MICHEL, le correspondant international d'AFRIQUE MEDIA et le patron d'EODE-TV, qui va nous dévoiler les dessous des cartes de la crise de la RDC et le rôle qu'elle joue dans les scénarios géopolitiques occidentaux du « Printemps africain ». Notre expert va décrypter pour nous la déstabilisation de la RDC et la crise ouverte depuis août 2014, avec le Sommet USA-African Leaders de début août 2014 à Washington.

Bonsoir Luc Michel ...

QUESTION 1 :

Avant d'aborder le dossier de la RDC, rappelons que vous avez déjà délivré trois « interviews spéciales » : la première sur la présidentielle équato-guinéenne d'avril dernier intitulée « GUINEE EQUATORIALE. ELECTIONS 2016, COMLOT CONTRE LA DEMOCRATIE », la seconde concernant la présidentielle d'avril 2016 au Tchad, la troisième sur la crise du Gabon. Dans chacune vous avertissiez les citoyens de ces pays de ne pas suivre les sirènes occidentales.

Y-aurait-il un lien, un fil conducteur entre les tentatives de déstabilisation dans ces quatre pays ? Pourquoi insistez-vous tant sur le « moment fondateur » du Sommet USA-African Leaders de début août 2014 à Washington ?

QUESTION 2 :

Venons-en au cœur de votre thèse, je vous cite : « la RDC est au centre du soi-disant printemps africain made in USA et elle l'est pour des raisons géopolitiques ». Pourquoi cette insistance sur la Géopolitique dans le dossier de la déstabilisation du Congo ?

QUESTION 3 :

Luc Michel, vous parlez sans cesse de la Région des Grands-Lacs. La dimension de la crise congolaise serait aussi régionale ?

QUESTION 4 :

Dans cette géopolitique offensive des Occidentaux en RDC, vous évoquez particulièrement le rôle de Washington, Paris et Bruxelles. Commençons par le rôle des USA, en lesquels vous dénoncez le « grand marionnettiste » du Printemps africain ...

QUESTION 5 :

Derrière Washington, il y a dites-vous Paris et sa Françafrique. On n'est pourtant pas dans le Congo ex-belge dans le « pré carré français » ?

QUESTION 6 :

Enfin il y a Bruxelles, l'ex puissance coloniale ?

QUESTION 7 :

Allons sur le terrain de la politique congolaise ... Comment analysez-vous les événements sanglants de Kinshasa et de Kananga ces derniers jours ?

QUESTION 8 :

On présente dans les médias occidentaux le Président Kabila comme un homme seul ? Qu'en est-il vraiment ?

QUESTION 9 :

Quelle est le but du « dialogue national » ouvert par le Président Kabila ?

QUESTION 10 :

Un dernier mot Luc Michel pour les citoyens congolais ?

Merci Luc Michel !

A bientôt sur AFRIQUE MEDIA et EODE-TV, l'Axe Eurasie-Afrique des Médias, pour de nouvelles analyses ...

EODE-TV

<http://www.eode.org/>

<https://vimeo.com/eodetv>

Le Congo n'est pas un «département d'outre mer», rétorque Kinshasa à François Hollande

22 sept. 2016, 15:04

<https://francais.rt.com/international/26700-congo-departement-outre-mer>

Le gouvernement congolais n'a pas apprécié les propos du président français. Ce dernier avait accusé Kinshasa d'«exactions» à l'encontre de la population, lors des émeutes qui ont fait des dizaines de morts les 19 et 20 septembre dernier.

Les commentaires des dirigeants français sur la politique intérieure de la République démocratique du Congo (RDC) ne passent pas. François Hollande «s'est permis de tirer à boulets rouges» sur les autorités de la RDC, a dénoncé Robert Mende, porte-parole du gouvernement congolais. Il s'est

même demandé avec ironie, si la RDC «était devenue un département d'outre-mer issu de nouvelles conquêtes de l'Hexagone».

Lire aussi

Les manifestations à Goma, République démocratique du Congo, le 19 septembre 2016. Congo : une affaire de poker menteur se joue entre les occidentaux et le gouvernement congolais

François Hollande avait en effet critiqué sans ambages la façon dont les autorités de la RDC ont répondu aux émeutes et aux pillages qui ont fait des dizaines de morts, dont un policier brûlé vif : «Il s'est produit des violences [...] qui sont inadmissibles, insupportables», avait ainsi déclaré le président français à New-York, ajoutant : «Ce qui est incontestable, c'est qu'il y a des victimes et qu'elles ont été provoquées par des exactions venant de l'Etat congolais lui-même».

«Comme à l'accoutumée nous avons eu droit à des injonctions comminatoires», a déploré le porte-parole, se disant choqué par les propos des dirigeants de l'ancienne puissance coloniale, dont l'influence s'exerce toujours sur le pays.

La situation reste tendue à Kinshasa

Après deux jours d'émeutes et d'affrontements entre les opposants et les forces de l'ordre, la situation est redevenue presque normale dans la capitale, Kinshasa. Mais, depuis l'annonce en juin dernier du report de l'élection présidentielle en RDC, les manifestations, souvent très violentes et se multiplient dans le pays. Les opposants ont pour leur part dénoncé des tirs à balle réelle, accusant les forces de l'ordre de saisir l'occasion des émeutes qui ont paralysé la capitale pour cibler des personnalités et des dirigeants de l'opposition qui conteste le pouvoir de Joseph Kabila.

La constitution de la RDC ne permet pas au président de se présenter pour un troisième mandat et é opposition redoute que le report de l'élection par la Commission électorale nationale ne dissimule une tentative de Joseph Kabila de se maintenir au pouvoir.

Reynders réclame une enquête indépendante sur les violences au Congo

Le Vif 23/09/16 à 18:51 - Mise à jour à 18:50

Source: Belga

Le ministre des Affaires étrangères Didier Reynders a réitéré vendredi sa "profonde préoccupation à l'égard du climat de violence en République Démocratique du Congo" et exhorté tous les acteurs à ne pas faire usage de violence. Il a rappelé la responsabilité première des forces de sécurité pour maintenir l'ordre public de manière proportionnée.

Reynders réclame une enquête indépendante sur les violences au Congo

© Belga Image

Face à la gravité des faits qui se sont produits cette semaine, il a par ailleurs appelé au lancement sans délai d'une enquête indépendante. "La Belgique demande à ce que la responsabilité individuelle des personnes impliquées dans les faits de cette semaine soit examinée", a-t-il indiqué vendredi par voie de communiqué.

Pour le ministre des Affaires étrangères, une solution à la crise ne peut être trouvée que "de manière pacifique, par un dialogue réellement inclusif et dans le respect de la Constitution". La Constitution congolaise interdit à M. Kabila, au pouvoir depuis 2001, de se représenter. Son mandat expire le 19

décembre mais le chef de l'Etat ne semble pas vouloir quitter son poste alors que le scrutin présidentiel apparaît désormais impossible à organiser dans les temps.

En Flandre, des voix se font entendre en faveur d'une plus grande fermeté de la Belgique à l'égard du régime du président Kabila. Aux yeux de la N-VA, parti de la coalition fédérale, la Belgique doit adopter un discours clair: le temps du président Kabila est révolu et celui-ci ne peut briguer un troisième mandat. "L'appel initial au calme et à la retenue du gouvernement belge est compréhensible: nous ne voulons pas mettre en danger nos propres concitoyens au Congo. Mais cela ne doit pas nous empêcher d'avoir une position claire: la République démocratique du Congo a droit à un avenir sans Kabila", a déclaré le député Peter Luyckx dans un communiqué.

L'organisation flamande 11.11.11 demande au chef de la diplomatie belge d'en faire plus. L'enquête doit être menée par des rapporteurs spéciaux du Conseil des droits de l'homme des Nations-Unies, réclame-t-elle. La Belgique doit également s'engager en faveur de sanctions individuelles prises par l'Union européenne contre les auteurs de la répression. Le 20 juillet, le parlement fédéral a voté une résolution pressant la RDC d'organiser des élections dans le respect de sa Constitution.

Le texte demande au gouvernement de geler l'aide bilatérale directe au Congo si la date des élections prévue par la Constitution n'est pas respectée. Le parlement envisage des sanctions ciblées (interdictions d'entrée sur le territoire et gels d'avoirs) à l'encontre d'auteurs de violences et de violations des droits de l'homme.

Il demande au gouvernement de plaider pour de telles initiatives sur la scène européenne et internationale, sans exclure la Belgique puisqu'il est précisé, au terme d'un compromis entre majorité et opposition, que le gouvernement ne doit "pas hésiter à instaurer lui-même de telles sanctions". Un député de l'opposition avait alors fait remarquer que des hauts responsables congolais possédaient des avoirs en Belgique.

CONGO :

Congo-Brazzaville: le dialogue initié par le pouvoir ne convainc pas l'opposition

Par RFI Publié le 26-09-2016 Modifié le 26-09-2016 à 11:43

Une initiative du pouvoir congolais a été lancée sous le nom de « Vivre ensemble » suite à la présidentielle du 20 mars dernier, remportée par le sortant Denis Sassou-Nguesso. Mais elle peine à convaincre les deux principales plateformes d'opposition, l'IDC et le Frocad qui réclament un vrai dialogue.

Lancée il y a quelques semaines par le Premier ministre Clément Mouamba et le maire de Brazzaville Hugues Ngouélondélé, dans le seul but de ressouder l'unité entre les Congolais divisés après la présidentielle de mars dernier, l'initiative du « Vivre ensemble » est rejetée par l'opposition qui veut plutôt d'un dialogue sincère. « On passe notre temps aujourd'hui à nous servir une initiative qui veut nous éloigner de cette affaire et qui s'appelle le "Vivre ensemble". C'est une astuce politicienne qui veut nous éloigner des problèmes de fond », estime Charles Zacharie Bowao, coordonnateur des plateformes IDC-Frocad.

Les deux plateformes de l'opposition dénoncent le manque de volonté du pouvoir d'aller au dialogue et se proposent d'organiser une convention.

Arrivé deuxième à la dernière présidentielle, Guy Brice Parfait Kolelas veut plutôt une convention de l'opposition dans toute sa diversité : « L'IDC veut faire une convention IDC-Frocad, tout simplement, je ne souscris pas cette démarche. Moi, je pense que nous sommes partis au combat et nous devons nous rassembler tous pour faire l'autocritique et avancer ensemble, redéfinir le contenu que nous pouvons donner au dialogue. »

La date de la convention et les points à débattre restent à déterminer.

CAMEROUN :

Cameroun - Terrorisme: Un marin tué et deux autres blessés dans une attaque attribuée à des combattants de Boko Haram dans l'Extrême-Nord

Par Peter KUM | Cameroon-Info.Net

YAOUNDE - 02-Oct-2016 - 07h56

<http://www.cameroon-info.net/article/cameroun-terrorisme-un-marin-tue-et-deux-autres-blesses-dans-une-attaque-attribuee-a-271482.html>

Le poste avancé de la marine camerounaise dans la localité de Dambore-Ardebe dans le Logon- et-Chari a été la cible des terroristes.

D'après des sources militaires, le poste avancé de la marine à Dambore-Ardebe dans l'Arrondissement de Makary a été attaqué dans la nuit du 30 septembre au 1er octobre 2016 par des hommes lourdement armés qui seraient des combattants de Boko Haram.

Le bilan de cette nième attaque fait état d'un soldat (matelot de deuxième classe) tué et deux de ses camarades d'armes blessés. Les deux soldats blessés par balles ont été conduits à l'hôpital de Mada où ils ont été mis sous soins intensifs.

Les mêmes sources informes que des armes et plusieurs minutions ont été emportées par ces hors-la-loi. «Ce poste de la marine a été complètement incendié par les présumés membres de Boko Haram» avant leur repli vers le Nigéria selon notre source.

Makary, qui partage des frontières avec le Nigéria, est souvent la cible des combattants de Boko Haram. Le 5 octobre 2012, Abba Djidda Alahdji, l'adjoint au Maire de Makary, avait été abattu à bout portant à sa résidence de Gambarougara. Boko Haram lui reprochait ses amitiés avec la police nigériane d'après des renseignements.

Selon des géo-stratèges, la localité de Makary constituerait la plaque tournante de Boko Haram au Cameroun. Plus grave, les mêmes sources affirment que les populations de cette localité coopéraient plus avec les terroristes nigériens que l'armée camerounaise.

Cette information qui à première vue paraît tirée par les cheveux n'a pourtant rien de surprenant au vu de ce qui se trame dans cette partie du territoire entre les trafiquants en tout genre, les coupeurs de routes et autres individus à la moralité douteuse.

Auteur:

Peter KUM

contact@cameroon-info.net

@mafanypet

SENEGAL :

Sénégal pays de l'essence" : Plus de 500 stations à Dakar, la Vdn l'axe de toutes les convoitises

http://senego.com/senegal-pays-de-lessence-plus-de-500-stations-a-dakar-la-vdn-laxe-de-toutes-les-convoitises_374211.html

Par: Papa Sambou NIANG | 2 Oct, 2016 à 20:16

Sénégal pays de l'essence" : Plus de 500 stations à Dakar, la Vdn l'axe de toutes les convoitises
Annonces

La découverte de pétrole et de gaz au Sénégal fait courir les investisseurs du secteur de l'or noir. En effet, les sociétés pétrolières investissent bien la capitale sénégalaise pour implanter des stations d'essence dans les points les plus stratégiques de Dakar.

La voie de dégagement nord (Vdn) semble être la ruse des sociétés pétrolières. Rien que sur cet axe de la Vdn, pas moins de cinq (5) stations d'essence (Shell, Elton, Total, Oil Lybia et Star Oil).

En face du Cices, une station Shell est implantée au seuil de la route appelée "Talli Nag bi". A moins d'un kilomètre, à hauteur du Centre de formation professionnelle et technique Sénégal-Japon, deux (2) stations (Elton et Total) se "regardent en chiens de faïence". Plus loin, toujours sur la Vdn en allant l'université Cheikh Anta Diop, à l'ancienne piste, une autre pompe celle de Star Oil jouxte le giratoire qui mène vers la demeure de Cheikh Béthio Thioune. Idem à Mermoz, juste après le poste de santé de ce quartier, Oil Lybia plante ses pompes.

En plus de ces cinq (5) stations d'essence, d'autres sociétés pétrolières comptent s'installer. C'est le cas de Eydon qui fait l'objet de manifestation des populations de Ouest Foire et celui qui est en construction à la Cité Tobago. Tout ceci montre la course enflammée des sociétés pétrolières à Dakar.

Des informations du ministère de l'énergie listent à plus de cinq cents (500) stations-service au Sénégal, dont une grosse majorité concentrée à Dakar et ses environs. Total Sénégal, principal acteur avec 55 % du marché, revendique un réseau de cent soixante quinze (175) stations d'essence dans le pays. Viennent ensuite Shell-VivoEnergy, Oilibya qui a repris Mobil, Oryx Energies, le "major" local Elton... Sans oublier toutes ces petites sociétés étrangères et surtout locales qui bousculent la hiérarchie.

UGANDA :

Uganda: Dr Kiyingi Coup Plot Unveiled

<http://allafrica.com/stories/201610030356.html>

Photo: Daily Monitor

Dr Aggrey Kiyingi (file photo).

By Siraje Lubwama

Prosecution claims to have solid evidence that Aggrey Kiyingi and 19 accomplices established rebel training camps in Uganda and held meetings in Kenya, Tanzania and Dubai in a bid to topple Museveni by force of arms.

The state may have dropped treason charges against Dr Aggrey Kiyingi but according to the summary of its case prepared on August 26, the Australia-based cardiologist was in the thick of the plot to overthrow the government.

Last year, the Directorate of Public Prosecutions (DPP) dropped treason charges against Kiyingi, arguing that the state had failed to apprehend him. But the case did not die as the state committed 19 suspects to the International Crimes Division (ICD) on August 29. Their trial is scheduled to begin next month.

Prosecution alleges that the accused and others still at large, between January 2014 and June 2015, in various places such as Kampala, Wakiso, Gulu, Kitgum, Mbale, Masaka, Mpigi, Rakai, Jinja, Dubai (United Arab Emirates), Kenya and Tanzania plotted to overthrow the government by force of arms, which they executed through utterances and overt acts.

Until now, details of Dr Kiyingi's alleged involvement in treason had been kept under wraps. But according to the indictment, Kiyingi played an expansive role from being the main financier to a strategist.

According to the state, in 2013, when Kiyingi began plotting to overthrow the government, he sought the services of his sister-in-law Aisha Nakasibante, Accused number 1 (AI).

South Sudanese refugees in Uganda struggle to shake off ethnic tensions

In camps, Dinka and Nuer groups get plots of land far from each other, but some people are still afraid

<http://www.cbc.ca/news/world/south-sudan-ethnic-divide-1.3779672>

By Carolyn Thompson, for CBC News Posted: Oct 02, 2016 5:00 AM ET Last Updated: Oct 02, 2016 5:00 AM ET

Carolyn Thompson is a journalist and media trainer based in Juba, South Sudan. She previously worked for several Canadian newspapers.

Related Stories

South Sudanese refugee Luganya Francis has reached a refugee camp in Uganda but still isn't sure he is safe.

A member of the Kuku tribe, he fled his country's capital city, Juba, when fighting in July spread to his neighbourhood.

But like many refugees, he is worried that tribal divisions stirred up by the fighting may have followed him across the border.

"People are saying, 'We are one here, we are united,'" he said, shaking his head. "But here, there might be someone who did you wrong. It might happen here. You can see the tribes all around you."

South Sudan has been embroiled in conflict for decades, first fighting for freedom from Sudan, then in a civil war just a few years after becoming independent.

Reports of ethnically targeted killings

Most recently, fighting broke out on the eve of the young country's fifth independence day between forces loyal to President Salva Kiir, of Dinka ethnicity, and forces loyal to First Vice-President Riek Machar, of Nuer ethnicity. Hundreds were killed and tens of thousands have fled their homes, many crossing the border into Uganda.

Dinka/Nuer divide

At Pagirinya refugee camp, plots are assigned in different sections for Nuer and Dinka refugees. The quarters are divided by roads and institutions like schools or medical facilities. (Carolyn Thompson/CBC)

Human Rights Watch has reported ethnically targeted killings, particularly directed at Nuer people.

There has been a long-standing conflict between the Dinka and Nuer, particularly relating to cattle raiding. It intensified in the early 1990s during a civil war in Sudan and again in Dec. 2013.

In the recent conflict, heavy fighting has centred around Yei, a region in the South Sudan state of Central Equatoria.

Other ethnic groups from the regions in the south have been drawn into the conflict. About 4,000 people a day are crossing into Uganda from that area. There are about 14 different ethnic groups in the central Equatoria region, including Kuku, Bari, Madi, Kakwa and Pajulu. In South Sudan, there are around 60 tribes. The Dinka are the largest, followed by the Nuer.

South Sudan

(CBC)

"I don't trust any South Sudanese — civilians or people in government. I don't trust them," Francis said.

He said he expects he will die in exile. It's the second time he's had to flee his country for safety. The first time, in 1994, he lived in a Ugandan refugee camp for years. Like him, many in the

refugee camps in northern Uganda have been displaced more than once.
Uganda tries to preach peace

The Ugandan government is making an effort to convince refugees that there is no place for tribal conflict.

"As government, what we always do is we preach to them peace," said Edema Gerald, registration assistant with Uganda's Office of the Prime Minister at Elegu refugee collection centre. The OPM runs the refugee settlements in partnership with the UN.

Gerald said the refugees come from all South Sudanese ethnic groups — including those that have a history of conflict like the Dinka and Nuer.

"But we tell them, you are in Uganda — and in Uganda we need unity," he said.

To protect the refugees' safety, possessions are searched for weapons before people are admitted to the collection centre at the border. In some of the camps, the Dinka and Nuer are assigned plots in different quarters, separated by roads and schools.

farm plots Pagirinya

Homes are built on plots assigned to Dinka families at Pagirinya refugee camp. The Ugandan government takes away weapons at the border. (Carolyn Thompson/CBC)

At Pagirinya refugee camp — one of the newest settlements opened after an influx of refugees in July — the Dinka are given plots near the back of the camp, far from many of the Nuer refugees, whose plots are closer to the entrance.

Gerald says there are also OPM staff at each camp ready to respond to concerns and problems. Not everyone's afraid

"If I come genuinely and say that I'm not comfortable staying next to you, then I have to be relocated," he said. "Reallocated another plot, maybe far from you, where I feel comfortable."

Not all refugees are afraid. Many say they feel safe in the camps and that the efforts to curb ethnic tensions are working.

South Sudan

(CBC)

Mayom Dau Khan, 30, is a Nuer who fled South Sudan's capital during July's fighting. There were numerous reports of targeted killings of Nuer during that time.

"In Juba, security is bad. You could be caught and you could be killed," he said. He fled to Elegu with his wife and children.

In Pagirinya refugee camp, he said he finally feels safe.

"In Uganda we are OK now," he said. "Here, we have no tribe. There are no Dinka, no Nuer. We are all South Sudanese."

Is tension ethnic or political?

David Gak, a Dinka refugee from Jonglei state in northern South Sudan, fled the fighting in Dec.

2013 with his wife, bringing along four children from his village who were orphaned during the violence. The group made their way south to Juba, but food scarcity pushed them further south, eventually forcing them to cross into Uganda in July.

David Gak, Dinka refugee

David Gak, a Dinka refugee from South Sudan's northern Jonglei state, stands in a hole he's digging that will become his family's washroom on the lot he was assigned at Pagirinya refugee camp.

(Carolyn Thompson/CBC)

Gak lives in the Dinka block of the Pagirinya settlement. He says he's hopeful most people in the refugee camps have left the conflict behind them.

"All of us have suffered a lot, so we would not think of causing more problems," he said.

Gak takes issue with those who define South Sudan's conflict as an ethnic war.

"I don't accept it as a tribal conflict. I think it is political issues," he said, adding that only when leaders Kiir and Machar find a way to agree will there be peace.

"That is the beginning," he said. "Then it is up to us to keep it."

With files from Lagu Joseph Lo-buga

SOUTH AFRICA :

South Africa's contentious nuclear program faces yet another setback

http://www.japantimes.co.jp/news/2016/10/03/world/south-africas-contentious-nuclear-program-faces-yet-another-setback/#.V_I8gdFb_rc

GAUTENG, SOUTH AFRICA – South Africa, a country beset by frequent power outages, will have to wait a little longer before pressing ahead with a highly contentious and very costly expansion of its aging nuclear power fleet.

Exactly how long remains unclear.

Last week was supposed to mark a key step forward in plans formulated back in 2010, but at the eleventh hour the government balked.

Early last month, the energy ministry announced it would finally issue a tender for the construction of between six and eight power stations with a combined capacity of 9,600 megawatts Friday.

But on Thursday, the ministry pulled the plug, announcing the procurement process had been postponed to allow for further consultations.

But it reiterated its commitment to a program the government says is essential to meeting rising demand for electricity.

Five years after the nuclear disaster at the Fukushima No. 1 plant, South Africa's project, coupled with the green light given the Hinkley Point plant in Britain, had been set to consolidate a global resumption of nuclear energy development.

On a continent where two-thirds of the population lack electricity, South Africa is the only country with a civilian nuclear industry, with two reactors in service for the past 30 years.

Ninety percent of electricity in South Africa is generated by polluting coal-fired power stations.

Supply falls well short of demand. Few South Africans have forgotten how in 2008 shortages were so severe that gold mines, a pillar of the economy, had to shut down.

"This country requires more electrical power generated to enable more industrialization, which will create more jobs," Knox Msebenzi, managing director of Nuclear Industry Association of South Africa (NIASA)," said.

"With an aging coal fleet in South Africa that will be coming off our national grid in huge 'chunks' between 2025 and 2035 ... there is a desperate need to substitute these baseload stations ... and nuclear power stations are a perfect match for this," he added.

Like everywhere else in the world, when it comes to energy, the N-word is the subject of hot debate in South Africa.

Money is one of the biggest bones of contention.

Critics put the cost of the program at more than a trillion rand (\$73 billion).

According to South African energy expert Chris Yelland, the electricity produced by the proposed plants would cost between 1.3 and 1.5 rand per kilowatt/hour, compared to 1.05 rand for a new coal-fired power station and one rand for a blend of new solar, wind and gas plants.

For Yelland, who heads EE Publishers, which specializes in energy news and analysis, South Africa has no immediate need for nuclear power plants.

“Nobody knows what will be the electricity demand in the years to come. If you use the wrong figures, you might build a project much bigger than necessary,” he said.

“Nuclear is a huge commitment that ties your hands for 70, 80 up to 100 years, it’s not flexible,” he said.

Other African countries faced with electricity shortages are also eyeing nuclear as the way forward.

Nigeria, the continent’s most populous nation and its number two oil producer, and Kenya have signed preliminary agreements with Russia and China.

Nigeria has identified two potential sites for reactors but the project is stuck over its financing for now.

“These nuclear reactors are being peddled to African countries who are desperate for electricity and energy security but who are going to be locked into these agreements which will drive up their price of electricity, but also lock them into this debt and dangerous source of electricity,” warned Melita Steele, senior climate and energy campaign manager at Greenpeace.

“So as far as Greenpeace is concerned, nuclear is a distraction to real solutions to energy supply on the African continent,” she said.

Even before it was announced — and then postponed — the procurement tender was the subject of legal challenges by several NGOs.

Brian Molefe, CEO of national electricity provider Eskom and ardent nuclear proponent, insists the rows are counterproductive.

“If we continue with the bickering instead of doing something, we’ll be in the same position in 2035 as we were in 2008. I say this because of bitter experience,” he told parliament last week.

Announcing the postponement, the Energy Ministry insisted it was still fully committed to its nuclear program.

Yelland was having none of it.

“This new delay shows that the government doesn’t have any answers yet to some very basic questions, the first one being ‘can we afford it?’ “

TANZANIA :

Egbin Power to expand into Tanzania

<https://www.esi-africa.com/news/egbin-power-set-foot-tanzania/>

3 October 2016

Nigerian Energy company, Egbin Power Plc, is expanding and set to mark its new territory in Tanzania, by constructing a natural gas-fired power plant.

While on a five-day tour in Tanzania last week, the Chief Executive Officer of Egbin Power Plc, Dallas Peavey, said that the construction of the plant is expected to commence shortly as the investment agreement with the host government has been signed, reports Tanzania Daily News.

“We plan to set-up two plants, each generating 450MW...all we are awaiting for now is government approval and TANESCO’s (Tanzania Electric Supply Company) proposal,” Peavey said.
Egbin Power in talks with government

Media reported that key pending issues so far include the plant specifications and the specific location to build the plant.

According to the media, in efforts to make progress, the Egbin Power management has already visited Dar es Salaam six times, to hold talks with senior government officials, including the prime minister, Kassim Majaliwa.

Other attending officials are reported to include finance and planning minister, Dr Philip Mpango, energy and minerals minister, Prof Sospeter Muhongo and TANESCO managing director, Felchesmi Mramba.
Plant to develop in stages

According to Peavey, if the investment is approved it will take 12 months to complete the first phase.

“We are interested in power generation. We have the expertise and experience from our operations in the United States of America, Argentina, Africa and Europe,” he stated.

He, however, criticised the government's sluggishness in approving the project.

It is reported that the power company said the funds are available for the Dar es Salaam project, which is anticipated to cost \$630 million.

According to the media, Peavey hinted that Egbin Power had also appointed Engineering, Procurement and Construction (EPC) company to execute the project.

Egbin Power Plc, a subsidiary plant of the Nigerian based Sahara Group, runs a 1,320MW natural gas-fired independent power plant, which is acclaimed to be the largest plant in Western and Sub-Saharan Africa.

Featured image: Ventures Africa

KENYA :

Le Kenya et la Somalie se disputent de vastes secteurs maritimes devant la CIJ

Par RFI Publié le 19-09-2016 Modifié le 19-09-2016 à 23:23

Les représentants du Kenya et de la Somalie ont commencé à plaider ce lundi 19 septembre devant la Cour internationale de justice de La Haye, la plus haute instance judiciaire de l'ONU. L'objet du contentieux : le tracé de leur frontière maritime commune, où se trouvent des réserves de pêche, mais aussi de pétrole et de gaz.

Pour la Somalie, sa frontière maritime avec le Kenya suit le tracé de la frontière terrestre, en s'enfonçant dans l'océan vers le sud-est. Pour le Kenya, au contraire, sa frontière avec la Somalie suit une latitude horizontale d'ouest en est.

Or, dans le triangle entre les deux tracés, se trouvent 100 000 km³ de territoire dans l'océan Indien et au moins trois blocs sous-marins renfermant potentiellement du pétrole et du gaz, mais aussi des eaux très poissonneuses. Il s'agit, par conséquent, d'un enjeu économique majeur pour les deux pays.

Les autorités des deux pays ont donc engagé des avocats internationaux prestigieux pour plaider leur cause. Le Kenya a même dépêché aux Pays-Bas son procureur général et, dès dimanche, le président somalien a fait une déclaration télévisée pour défendre son point de vue.

Bataille d'avocats

La Cour internationale de justice doit ainsi entendre toute cette semaine les arguments des avocats des deux parties. Le Kenya fait valoir un mémorandum signé avec la Somalie, stipulant que les deux pays renoncent à recourir à une quelconque juridiction pour résoudre la dispute. Aux yeux de la Somalie, en revanche, les négociations avec le Kenya n'ayant abouti à rien, seule la Cour de justice peut valablement - et définitivement - trancher le conflit.

Après avoir entendu les deux parties vendredi, la Cour devra décider si elle est compétente ou non pour juger la dispute. Une bataille judiciaire, aux bénéfices potentiellement immenses pour les deux pays, pourra alors réellement commencer.

L'enjeu de ces audiences est donc aussi politique. Car si la Cour décidait d'arbitrer ce conflit, sa décision serait sans appel et pourrait faire tache d'huile ailleurs en Afrique. Le Ghana et la Côte d'Ivoire sont également engagés dans une dispute similaire sur leur frontière maritime, ainsi que le Malawi et la Tanzanie, sur leur frontière commune, qui se trouve au milieu d'un lac.

■ Analyse

Pour le chercheur sur les questions maritimes Timothy Walker, de l'Institut des études de sécurité de Pretoria, ce genre de dispute est amené à se répéter en Afrique, un continent qui a longtemps négligé le domaine maritime :

« C'est un dossier très complexe et c'est le genre de dossier qui va probablement faire école. Le domaine maritime africain est depuis longtemps une zone "aveugle". Beaucoup de pays commencent seulement à se rendre compte à quel point un domaine maritime sûr pour le commerce et la transport est important pour les économies locales, pour les sources de revenus comme la

pêche, mais aussi pour les bénéfices qu'on peut tirer des ressources sous-marines. C'est pourquoi quand on parle de "mettre fin à l'aveuglement sous-marin", cela veut dire faire prendre conscience aux autorités locales, aux hommes d'affaires et aux sociétés civiles à quel point la sécurité sur terre est importante pour la sécurité sous la mer. Car la mer est un potentiel immense pour le futur. Il faut prendre conscience du bénéfice qu'on peut tirer du pétrole et du gaz, bien sûr, mais aussi de la pêche, du tourisme et d'autres choses encore. Dans le cas d'espèce, il existe beaucoup de questions jamais résolues qu'il va falloir trancher. C'est aussi l'occasion de se rendre compte à quel point tous les problèmes soulevés sont connectés entre eux. Et au coeur de tous ces problèmes, il y a la démarcation de la frontière maritime. »

ANGOLA :

400 agents de la police angolaise chargés de la circulation ont été relevés de leurs fonctions par leur hiérarchie pour des actes de corruption avérée.

Ebrin Brou avec AFP 15/09 - 16:34

<http://fr.africanews.com/2016/09/15/angola-400-agents-de-la-police-relevés-de-leurs-fonctions/#>

Selon la police, ces agents extorquent de l'argent aux automobilistes dans la capitale Luanda. "Certains agents de la police ont eu recours à des pratiques abusives", a expliqué mercredi devant la presse le commandant en chef de la police Ambrosio de Lemos, a rapporté l'AFP.

Très vite les autorités angolaises ont pris des mesures intransigeantes. « Ces agents sont remplacés par souci de servir encore mieux la population », a ajouté le commandant lors de la cérémonie de prise fonctions de leurs remplaçants.

Malgré leur forfait, ces agents corrompus ne seront pas radiés des rangs de la police nationale. Néanmoins, le patron de la police angolaise a menacé de procédure disciplinaire les agents relevés de leurs fonctions. Dans un premier temps, ils pourraient être affectés à d'autres tâches comme le maintien de l'ordre public, la protection des frontières ou le suivi des enquêtes criminelles.

Mais, étant donné qu'il n'y a pas de corrompu sans corrupteur, le commissaire général s'est impliqué dans une sensibilisation spontanée en appelant les "automobilistes à éviter" de payer à la police des pots-de-vin.

L'Angola est classée 163e sur 168 au classement de l'ONG Transparency International sur la corruption. Environ 9.000 policiers sont en service dans la capitale. Plus d'un tiers des 25 millions d'habitants vit sous le seuil de pauvreté.

AU/AFRICA :

L'Egypte appuie la demande du Maroc de réintégrer l'Union africaine

Par Ziad Alami le 01/10/2016 à 08h55

Sameh Choukri

Le ministre égyptien des Affaires étrangères, Sameh Choukri, reçu par le roi Mohammed VI, à la mi-janvier 2015 au palais royal à Fès.

L'Egypte soutient la demande du Maroc de réintégrer l'Union africaine, a affirmé un diplomate égyptien, estimant que le royaume a un rôle important à jouer pour aider la structure panafricaine à relever les défis du continent.

L'Egypte, après avoir reçu un mémorandum officiel de la part de la commission de l'UA, a décidé de soutenir la demande du Maroc de réintégrer le giron africain, a annoncé le quotidien égyptien Achorouk via son site digital, citant une source diplomatique accréditée auprès de l'organisation panafricaine.

"Il n'y a aucun empêchement à ce que l'Egypte appuie la demande du retour du Maroc dans le giron africain, l'Egypte et le royaume du Maroc ayant des liens fraternels très forts", a affirmé le diplomate égyptien au quotidien caïrote, faisant état de "concertations" entre le Maroc et les pays arabes, d'une part, et entre le Maroc et des pays africains amis, au sujet du retour du Maroc au sein de l'Union africaine, qui sera discuté lors du prochain Sommet des chefs d'Etats et de gouvernements africains en janvier 2017 à Adis Abeba, en Ethiopie.

"Le retour du Maroc impactera positivement l'action de l'Union africaine et son apport sera sans doute important pour l'aider à relever les défis auxquels fait face le continent africain", fait valoir le diplomate égyptien.

«Le Royaume du Maroc a officiellement soumis une requête en vue d'accéder à l'Acte constitutif de l'Union africaine et, de la sorte, en devenir un membre», a indiqué l'UA dans un communiqué, diffusé le 23 septembre courant, deux mois après que le Maroc a manifesté son désir de réintégrer l'Organisation.

Dans un message adressé depuis Rabat au Sommet de l'UA organisé mi-juillet à Kigali, le roi Mohammed VI avait affirmé que le moment était venu "pour que le Maroc retrouve sa place naturelle au sein de sa famille institutionnelle".

Le Maroc avait décidé en 1984 de quitter l'Organisation de l'union africaine (OUA), qui a précédé

l'Union africaine, à la suite de l'admission en son sein de la "RASD".

Fin juillet, Mohammed VI avait déclaré que la récente décision du Maroc de réintégrer l'UA ne signifiait pas le renoncement du royaume à ses droits sur le Sahara.

Par Ziad Alami

Gabon: la Cour constitutionnelle refuse la venue d'experts de l'UA

La Cour constitutionnelle du Gabon ne veut pas de l'aide de l'Union africaine dans le processus.

Par RFI Publié le 20-09-2016 Modifié le 21-09-2016 à 01:40

Au Gabon, la Cour constitutionnelle rendra vendredi 23 septembre au plus tard son verdict sur la validation ou non de la réélection contestée du président Ali Bongo. L'opposition demande la mise en place d'une commission d'experts pour surveiller le recomptage des procès-verbaux du Haut-Ogooué, la province où Ali Bongo a obtenu 95 % des votes et arraché sa victoire. Le camp de Jean Ping espérait d'ailleurs la venue de juristes de l'Union africaine. L'UA, qui était en contact avec Libreville pour envoyer ses spécialistes, n'aura finalement pas de droit de regard sur le processus.

« Les juges de la Cour constitutionnelle rendent leur verdict au nom du peuple. Ils prêtent serment. Ce que ne font pas les juristes de l'Union africaine », assure un représentant de l'institution pour expliquer le refus d'un droit de regard de l'Union africaine sur le processus en cours. Il ajoute même qu'il n'y aura pas de recomptage des procès-verbaux, mais un contrôle de leur régularité. « Un travail pour lequel la venue d'experts de l'UA n'est pas nécessaire », précise-t-il.

L'Union africaine explique, de son côté, que des notes avaient été envoyées à Libreville pour expliquer le travail de ses juristes. Sans succès. « La Cour ne veut pas de notre équipe », confie un représentant du département Paix et sécurité.

L'opposition ne se formalise pas. Jean-Rémy Bantsantsa, un des avocats de Jean Ping, estime que l'important est qu'une commission d'experts représentant les deux parties puisse suivre le recomptage des voix du Haut-Ogooué. Mais l'avocat s'inquiète tout de même. La procédure n'en est qu'à l'échange de courriers entre chaque camp, avec arguments et contre-arguments.

Le pouvoir, lui, est d'accord pour le recomptage des voix, mais pas pour cette commission. Me Francis Nkéa, un des avocats d'Ali Bongo, se dit serein. Selon lui, la Cour est le médecin de l'élection. Elle doit désinfecter tout ce qui pollue et annuler les PV irréguliers. Des irrégularités dont l'opposition serait coupable un peu partout dans le pays, dit-il.

D'ici vendredi, le juge rapporteur doit présenter ses conclusions en audience publique, avant le verdict final.

■ Appel au dialogue

De son côté, Ali Bongo propose à Jean Ping d'ouvrir un dialogue. Proposition faite mardi soir à la télévision nationale par la voix du porte-parole du gouvernement, Alain Claude Bilie By Nze. Mais le cadre de ce dialogue, si l'opposition l'accepte, reste à définir. Interrogé par RFI, Alain Claude

Bilie By Nze estime que l'important est déjà d'apaiser les tensions.

UN/AFRICA :

L'ONU lance une commission d'enquête sur le Burundi

Texte par FRANCE 24

Dernière modification : 30/09/2016

À la suite d'une résolution proposée par l'Union européenne, le Conseil des droits de l'Homme de l'ONU a chargé, vendredi, une commission d'enquêter sur "les violations des droits de l'Homme" commises au Burundi.

Le Conseil des droits de l'Homme a lancé, vendredi 30 septembre, à Genève, une commission chargée d'enquêter "sans délai" sur les violations des droits de l'Homme commises au Burundi depuis l'annonce de la candidature du président Pierre Nkurunziza à un troisième mandat controversé en avril 2015.

Une résolution en ce sens, proposée par la Slovaquie au nom de l'Union européenne, a été approuvée par 19 voix pour, 7 contre (dont celle de la Russie) et 21 abstentions.

Il s'agira de "mener une enquête approfondie sur les violations des droits de l'Homme et atteintes à ces droits commises au Burundi depuis avril 2015, notamment pour en évaluer l'ampleur et déterminer s'il s'agit de crimes de droit international". La durée du mandat de la commission est d'un an. Elle devra présenter ses premières observations lors de la 34e session du Conseil en mars 2017.

"Grand danger de génocide" selon un rapport de l'ONU

Les enquêteurs devront "identifier les auteurs présumés" de ces violations et "formuler des recommandations sur les mesures à prendre pour garantir que les auteurs de ces actes aient à en répondre".

Cette résolution fait suite à la publication d'un rapport de l'ONU, le 20 septembre, accusant le gouvernement burundais d'être responsable de graves violations des droits, systématiques et constantes. Le texte onusien avait mis en garde contre de possibles "crimes contre l'humanité" et un "grand danger de génocide".

Le Burundi critique la résolution initiée par l'UE

Le texte voté vendredi demande aux autorités burundaises de mener des enquêtes "approfondies et indépendantes" sur les graves violations des droits de l'Homme "de sorte que tous les auteurs de ces actes, quelle que soit leur affiliation, aient à en répondre devant un tribunal".

L'ambassadeur du Burundi au Conseil, Renovat Tabu, a fustigé la résolution. Elle "contient beaucoup de mensonges, de contre-vérités et des affirmations fondés sur un rapport très contesté par mon gouvernement", a-t-il déclaré. Le diplomate assure que "la situation s'est normalisée" dans son pays et que "la population vaque normalement à ses activités quotidiennes".

"Le Burundi aurait souhaité un projet négocié et regrette que l'UE ne lui ait pas permis, malgré sa demande insistante", a-t-il ajouté. Il n'a toutefois pas précisé si son pays coopérerait avec la commission d'enquête.

Avec AFP

La MP dénonce la décision de l'ONU de placer la RDC sous surveillance

Publié le dim, 02/10/2016 - 21:34 |

<http://www.radiookapi.net/2016/10/02/actualite/politique/la-mp-denonce-la-decision-de-lonu-de-placer-la-rdc-sous-surveillance>

[Le porte-parole de la Majorité présidentielle (MP), André Alain Atundu, lors d'une conférence de presse le 2 octobre 2016 à Kinshasa. Ph. Radio Okapi/Innocent Olenga]

Le porte-parole de la Majorité présidentielle (MP), André Alain Atundu, lors d'une conférence de presse le 2 octobre 2016 à Kinshasa. Ph. Radio Okapi/Innocent Olenga

La Majorité présidentielle (MP) s'est dite «profondément et légitimement préoccupée» après la décision des Nations unies de mettre la RDC sous surveillance à cause des violences meurtrières de septembre dernier. Dans un point de presse ce dimanche 2 octobre à Kinshasa, le porte-parole de cette plateforme politique, André-Alain Atundu, déclare que cette décision vise manifestement à soustraire et dédouaner les instigateurs de ces actes qui sont, selon lui, les leaders du Rassemblement de l'opposition.

«Ignorer ainsi à dessein la patente responsabilité des leaders du Rassemblement dans ces événements, d'autant que leur président nous promet et nous annonce un remake plus musclé le 19 décembre, ne contribue nullement à créer un climat d'apaisement dans le pays, pourtant recommandé par le Secrétaire général des Nations unies», a déclaré Alain André Atundu.

Le Rassemblement des forces politiques et sociales acquises au changement avait appelé à une marche pacifique le 19 septembre pour exiger la tenue de l'élection présidentielle dans le délai constitutionnel. Mais, cette manifestation avait vite tourné en émeutes, faisant des dizaines de morts à Kinshasa.

Vendredi 30 septembre à Genève (Suisse), le Conseil des droits de l'homme des Nations unies a annoncé avoir placé le pays sous surveillance et a exprimé «de profondes inquiétudes», en réaction à ces violences meurtrières.

Relire aussi: «Je surveille avec une extrême vigilance la situation» en RDC, avertit la Procureure de la CPI

André-Alain Atundu estime que cette décision «contestable» confirme malheureusement la tendance des organes de l'ONU à mener de préférence des enquêtes uniquement à charge des autorités légales dans l'exercice de leur mandat constitutionnel.

«Ce faisant, les Nations unies encouragent plutôt à se radicaliser un groupe politique caractérisé par son arrogance outrancière vis-à-vis des institutions et de l'aspiration populaire à la paix et qui ne fait plus mystère de sa volonté de prendre le pouvoir par la violence et le chaos; quel qu'en soit le prix», a-t-il poursuivi.

Sanctions des Etats-Unis

Au cours de cette conférence de presse, la MP a également réagi aux récentes sanctions des Américains contre les généraux de l'armée et de la police congolaises. Les Etats-Unis ont aussi ordonné aux familles du personnel diplomatique américain en poste en République démocratique du

Congo de quitter le pays en raison d'une recrudescence des violences, a annoncé jeudi 29 septembre le département d'Etat.

André-Alain Atundu parle d'alertes d'une prophétie perfectible:

«Ces alertes des Etats-Unis ne répondent plus à un besoin idéologique de dire que nous sommes contre la gouvernance actuelle de la RDC que les ferrailles. Est-ce que les Etats-Unis seraient le seul pays au monde à ne pas se tromper ? On peut en douter puisqu'ils sont dirigés par des êtres humains imparfaits, perfectibles et sujets à des erreurs.»

Cependant, la Majorité présidentielle rappelle l'importance de sauvegarder les meilleures relations entre la RDC et les USA dans la considération et le respect de la souveraineté de chaque Etat.

US/AFRICA :

RDC: les USA rapatrient le personnel diplomatique

Par Lefigaro.fr avec AFP Mis à jour le 30/09/2016 à 10:07 Publié le 30/09/2016 à 06:43

Les Etats-Unis ont ordonné aux familles du personnel diplomatique américain en poste en République démocratique du Congo de quitter le pays en raison d'une recrudescence des violences, a annoncé jeudi soir le département d'Etat.

"Le risque de troubles civils est élevé à Kinshasa et dans d'autres grandes villes", estime le département d'Etat dans un communiqué. "En raison de la détérioration de la situation sécuritaire, les membres des familles du personnel gouvernemental américain ont reçu l'ordre de quitter le pays à partir du 29 septembre".

CANADA/AFRICA :

AUSTRALIA/AFRICA :

Australia urged to stop Rwanda-style genocide in Ethiopia

3 Oct 2016 - 5:44pm

<http://www.sbs.com.au/news/sbs-world-news/article/2016/10/03/australia-urged-stop-rwanda-style-genocide-ethiopia>

Members of Australia's Ethiopian community are calling on the Australian government to help stop what they call a Rwanda-style genocide committed by Ethiopia's government.

By Gary Cox

Source: SBS World News

3 Oct 2016 - 5:43 PM UPDATED 4 HOURS AGO

Members of Australia's Ethiopian community are calling on the Australian government to help stop what they call a Rwanda-style genocide committed by Ethiopia's government.

After a vigil held in Sydney last night they say an ongoing campaign of threats and intimidation here in Australia won't silence them anymore.

It comes after fifty people were killed in a stampede at a religious festival overnight in the Oromia Region.

"They are terrorising the Ethiopian people, they are killing our people, you know genocide, they're killing indiscriminately," Tesfaye Engdawork Maru, chairman of the NSW Ethiopian Association told SBS.

Three days of mourning for 52 killed in Ethiopia stampede

Dozens of people have died in a stampede in Ethiopia, after a religious festival turned into an anti-government protest.

He says if the West was moved to act in Syria or Rwanda - it should intervene in Ethiopia.

He wants to see a truth and reconciliation commission, similar to that held in post-Apartheid South Africa.

"We are trying to bring to the world's attention to what is happening in Ethiopia and to bring those people to justice."

For Ethiopians enjoying the relative safety of Australia, the bitter reality of what is happening back at home is hard to leave behind.

'Mona' is a refugee from Ethiopia, she said her father was killed for his political views, and soon afterward her brother went into hiding.

"Always he was hiding at home, wearing a dress and he no go, no going outside," Mona explained to SBS through tears.

Mona recounts that fateful night he did venture out. By morning he hadn't returned and Mona went looking for him.

She never saw him alive again.

"There was a lot of blood, on the wall and on the floor. It was my Brother! Too much... too much blood... I see him."

He had been shot in the head.

Mona would only speak out if her identity was hidden, to protect her family in Addis Ababa.

When asked why she was scared, she replied: "Because before the government killing my dad, killing my brother. Now I have my mum and my two brothers, and I am scared for them."

Abullah Agwa, who was tortured and jailed for five years in Ethiopia says it's common for Ethiopians here, in Australia, to face intimidation if they speak out.

"Ethiopian Australians are traumatised because of the action of the government," Agwa told SBS.

Abullah has helped to form a new group called Ethiopia's Multicultural Action for Humanity to build solidarity

"For Ethiopian Australians this is the right time to stand and have our voice out for the voiceless people who are intimidated, who are jailed and who are suffering."

Over the past two years Ethiopia's Oromo and Amhara tribes have protested what they see as a government land- grab known as "The Master Plan".

It has triggered the worst unrest in more than a decade, with more than 215 people killed in the past two years.

earlier this year after finishing the Rio Olympic Marathon, Ethiopian runner Feyisa Lilesa, crossed his wrists overhead in solidarity with the victims.

And he had this warning about the government trying to create division in Ethiopia's ethnically diverse population.

"I am personally very fearful that this is going to take an ethnic dimension where you will see a Rwanda like situation where ethnic groups turn on each other," Lilesa told the press after finishing second.

Some in Australia's Ethiopian community are increasing the pressure on Canberra to review its relationship with Ethiopia's government.

"Whatever support the Australian government is giving the Ethiopian government, they have to make sure they're not using it for their own political purpose," Solomon Kebede told SBS.

A spokesperson for the Department of Foreign Affairs and Trade told SBS: "The Australian Government has consistently raised human rights concerns with the Ethiopian Government."

But Tesfaye Engdawork Maru said that's not enough. He wants Australia to ask the United Nations to intervene and create an Ethiopian government of national unity.

"Raising concerns doesn't mean anything to the government in Ethiopia, they have to put a stop to

it," Engdawork Maru said.

EU/AFRICA :

Gabon : Des observateurs de l'Union européenne placés sur écoute téléphonique

Bruno O. OTEGBEYE 3 octobre 2016

<http://beninmondeinfos.com/index.php/monde/33-afrique/3628-gabon-des-observateurs-de-l-union-europeenne-places-sur-ecoute-telephonique>

Un autre pan du bras de fer entre l'Union européenne (Ue) et le régime Bongo au sujet de la présidentielle gabonaise a été révélé ce dimanche par l'hebdomadaire français, Journal du dimanche (Jdd). Selon ce journal, le gouvernement gabonais aurait placé sur écoute des observateurs de l'Ue et utilisé les informations recueillies pour décrédibiliser la mission européenne.

Il ne fait l'ombre d'aucun doute que la crise post-électorale gabonaise était aussi une guerre de l'information et de la communication. Mais on imaginait mal le régime gabonais placer sur écoute des observateurs de l'Ue. Mais l'hebdomadaire français est formel: les services secrets gabonais ont placé les membres de la mission d'observation de l'Ue sur écoute. Une vingtaine d'enregistrements publiés ce dimanche, étale la dimension du piratage orchestré par le régime Bongo. "Les conversations enregistrées révèlent de lourdes suspicions de trucage des résultats", assure le journal, avec des messages fournis dans la foulée de la proclamation des résultats provisoires, le 31 août. "Ils sont en train de chercher comment tricher et que ça ne se voie pas trop", aurait affirmé le 30 août par exemple un membre de la mission Ue, qui rapporte également que "des urnes sont en cours d'acheminement à Libreville et vont faire la différence". Un responsable de la mission aurait même confié à sa chef adjointe, juste, après l'annonce des résultats provisoires le 31 août: "Ils ont gonflé la population du Haut-Ogooué ! Ce n'est pas encourageant". Jdd va plus loin à affirmer que les autorités gabonaises ont utilisé les enregistrements clandestins pour décrédibiliser la mission européenne, dans la guerre des chiffres qui a suivi l'annonce des résultats. Il pointe du doigt notamment le lynchage médiatique des observateurs, au lendemain d'une rencontre avec l'opposition gabonaise. Plusieurs médias auraient étayé leurs analyses, en citant clairement des "sources des services gabonais"

Pouvoir et opposition réagissent à Libreville

Le pouvoir gabonais n'est pas resté indifférent à cette accusation, même s'il tente d'en minimiser la portée. C'est par la voix d'Alain-Claude Bilie-By Nze, ministre de la communication que le régime a officiellement réagi ce dimanche à cette révélation qu'il qualifie de "contre-feu". "C'est de l'enfumage pour maquiller l'implication de certains observateurs de l'Union européenne en faveur de l'opposition et le jeu trouble de certains diplomates européens", affirme-t-il, avant d'ironiser: "les écoutes téléphoniques, c'est finalement très banal aujourd'hui". Le ministre gabonais de la communication conclura à nouveau que la mission d'observation de l'Ue "est sortie de son rôle: elle n'a été ni neutre, ni impartiale". Le gouvernement gabonais a d'ailleurs annoncé vendredi dernier, l'ouverture d'une enquête judiciaire sur la mission d'observation de l'Ue, pointant des "dysfonctionnements dommageables" en son sein.

Du côté de l'opposition, on ne s'étonne guère de ces agissements et de ces révélations. "Quel type de relation l'Union européenne peut avoir avec un pouvoir qui se comporte de la sorte à son endroit ? Est-ce que la Commission européenne, est-ce que le Parlement européen, va laisser ses organes être ainsi voués aux gémonies ?", tempête Gaspard Ntoutoume Ayi, porte-parole du candidat malheureux, Jean Ping.

Haïti - Europe : L'UE met 25 millions d'euros dans la caisse du Trésor Public

01/10/2016 09:56:26

Jeudi, conformément aux calendriers de décaissement du programme d'appui budgétaire de l'Union Européenne (UE) à la consolidation de l'État haïtien, le 3e et dernier décaissement des tranches fixe et variable au titre de l'année 2015-2016 a été finalisé. Un montant total d'un peu plus de 25 millions a été décaissé au profit du budget 2015-2016 dont 15 millions au titre de la tranche fixe et 10 millions d'euros pour la tranche variable, soit 83.75 % du montant maximal.

Ce décaissement intervient après l'analyse de la requête du Gouvernement haïtien transmise en juin 2016, documentant l'atteinte des conditions générales et spécifiques du programme d'appui budgétaire à la consolidation de l'État.

Ce programme se poursuivra tout le long de l'année 2017 sur le volet du renforcement institutionnel en appui au vaste processus de réformes des finances publiques et de l'administration, dans lequel le gouvernement haïtien s'est engagé. Il s'agit pour Haïti de renforcer le système de gestion et de mobilisations de ses ressources publiques avec un accent particulier sur la transparence et la lutte contre la corruption, indispensables pour la mise en œuvre des politiques de développement et de réduction de la pauvreté.

Rappelons que c'est en 2014 qu'Haïti et l'Union européenne ont lancé le programme d'appui budgétaire à la consolidation de l'État d'une valeur de 112 millions d'euros [tiré du 10e FED] déployé sur 3 ans.

HL/ HaïtiLibre

Le Burundi dénonce le vote ethnique Européen de la Résolution HRC33

<http://burundi-agnews.org/sports-and-games/le-burundi-denonce-le-vote-ethnique-europeen-de-la-resolution-hrc33/>

A Genève, en Suisse, ce vendredi 30 septembre 2016, le Conseil des Droits de l'Homme conduit par le très contesté M. Zeid Ra'ad Al Hussein vient de voter une Résolution HRC33 contre le Burundi, lui imposant une commission d'enquête sur base d'un rapport d'experts non subsahariens totalement contesté car sans preuve.

Lors du vote :

- 19 ont voté "Pour" dont 12 états d'Europe (Albanie ; Belgique ; France ; Georgie ; Germany ; Latvia ; Nederlands ; Portugal ; Slovenya ; Suisses ; Macedoine ; UK) ;
- 7 ont voté "Contre" ;
- 21 ont voté "Blanc" (Abstention).

Les 7 autres pays qui ont voté POUR sont des pays qui ont été convaincus par les USA (El Salvador ; Mexico ; Panama ; Paraguay ; Mongolie ; Ghana ; Korea).

Le Burundi proteste contre ce vote ethnique des Européens au Conseil des Droits de l'Homme de

l'ONU et du réseau US. En 2015, le Burundi a subi une Révolution Colorée ratée organisée par les USA et les anciens pays colonisateurs – La France – et -La Belgique -, aidé du Rwanda et du réseau media-civil-politique-militaire de l'ancien dictateur HIMA burundais Pierre BUYOYA. Depuis, ces mêmes pays OCCIDENTAUX (USA – UE Europe) mènent une Guerre Humanitaire contre le Burundi dont cette résolution HRC33 est la preuve la plus absolue.

Le Burundi, avec d'autres pays africains, va demander des sanctions ciblées contre des personnalités européennes et américaines impliquées dans la Révolution de Couleur de 2015 [<http://burundi-agnews.org/bilan/burundi-2015-revolution-de-couleur-et-3emes-elections-successives-depuis-2005/>] et dans la Guerre Humanitaire de 2015-2016 [<http://burundi-agnews.org/sports-and-games/burundi-guerre-humanitaire-barundi-face-aux-usa-france-belgique-et-rwanda/>], souvent issue de familles d'anciens Colons. La Colonisation était un crime contre l'Humanité. En effet, ces mêmes personnalités, qui non pas étaient sanctionnées, tentent aujourd'hui de déstabiliser la RDC Congo ...

DAM, NY, AGNEWS, le vendredi 30 septembre 2016

Le Burundi compte poursuivre les USA et l'UE à la CIJ

<http://burundi-agnews.org/sports-and-games/le-burundi-compte-poursuivre-les-usa-et-lue-a-la-cij/>
A Bujumbura, ce vendredi 30 septembre 2016, des personnalités de l'entourage de l'Etat du Burundi ont marqué leur intention d'attaquer les USA et l'Union Européenne à la Cour International de Justice [<http://www.icj-cij.org>], contre des décisions politiques qui ont été prise à l'encontre des personnalités publiques burundaises (notamment des forces de sécurité nationale) et de leur biens, mettant en cause la souveraineté nationale du Burundi.

Voici les décisions illégaux et contre la Souveraineté de l'Etat du Burundi. La décision des USA (Mercredi 25 Novembre 2015) : <https://www.treasury.gov/resource-center/sanctions/Programs/Documents/13712.pdf> et la décision de l'UE (Jeudi 1er Octobre 2015) : <http://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2015/10/01-burundi-sanctions/>

En effet, aucune des personnalités étatiques misent en cause politiquement par les USA et l'Union Européenne n'ont été condamnés par une juridiction quelconque pour les faits que leur sont attribués, notamment mettant en cause le droit des individus ...

Au Burundi, les autorités burundaises pensent qu'en effet, les USA et l'UE ne sont pas des tribunaux pour juger et mettre en cause la souveraineté d'un Etat, si petit soit-il.

DAM, NY, AGNEWS, le dimanche 2 octobre 2016

CHINA/AFRICA :

Côte d'Ivoire/ La Chine va offrir un patrouilleur au port d'Abidjan

<http://aip.ci/cote-divoire-la-chine-va-offrir-un-patrouilleur-au-port-dabidjan/>

Abidjan, 2 oct (AIP)- Le port d'Abidjan sera bientôt doté d'un patrouilleur, un don du gouvernement chinois, selon son ambassadeur en Côte d'Ivoire, Tang Weibin, qui l'a annoncé, samedi, à l'occasion de la célébration du 67ème anniversaire de la République populaire de Chine. M. Tang a rappelé à cette occasion la contribution de la Chine dans les grands projets structurants au nombre desquels le barrage hydroélectrique de Soubré, les travaux d'extension du port autonome d'Abidjan, les travaux pour le développement du réseau électrique, la deuxième phase d'alimentation en eau potable d'Abidjan et la construction du stade olympique.. (AIP) sdaf/akn/ask

INDIA/AFRICA :

BRAZIL/AFRICA :



RAISSA SANTANA WINS MISS BRAZIL 2016

<http://plus55.com/culture/2016/10/miss-brazil-2016-raissa-santana>

Santana is only the second black woman to win the title

By plus55 on Oct 02, 2016

Raissa Santana Miss Brazil 2016

On Saturday, the final of the Miss Brazil 2016 pageant took place. Raissa Santana, from the Southern state of Paraná, won the title. She becomes only the second black woman in 61 years win the title.

This year's edition of the Miss Brazil pageant had a record number of black candidates: six out of 27 contestants. Not exactly a high number, considering that 54 percent of the Brazilian population consider themselves back or multiracial. Still, it could be a sign that the standards in Brazil are finally becoming more in tune with what the majority of the population looks like.

Since the pageant was first created, 61 years ago, only one black woman had been awarded the title of "Brazil's most beautiful" before Raissa Santana. It happened in 1986 when Deise Nunes won the Miss Brazil pageant.

Beauty pageants are widely regarded as sexist contests that objectify women, judging them only on their looks. The very notion of lining women up and making them compete against one another seems like an anachronism. Nevertheless, it is positive the beauty of people of African descent is being valued.

EN BREF, CE 3 octobre 2016... AGNEWS/DAM, NY, 3/10/2016